

HIVER 2016/17
PRIX : 4,95 \$



SAGE

Passer Noël dans une
zone de guerre PAGE 20

La nouvelle route
des Indes PAGE 24

LE MAGAZINE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS FÉDÉRAUX



Une génération assiégée

Soins aux aînés et failles du système
de santé canadien

PAGE 7

« Manipulés et exploités »

Les vétérans perdent patience avec
le gouvernement Trudeau

PAGE 14



Vous **MÉRITEZ PLUS**

Il y a maintenant plus de 50 ans depuis que Johnson veille à ce que les membres d'associations et de groupes préférentiels profitent davantage de leurs garanties d'assurance. À titre de membre de **l'Association nationale des retraités fédéraux**, vous profiterez non seulement d'économies et de rabais supplémentaires, vous bénéficierez également de garanties étendues, d'un service de règlement des réclamations 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, des milles de récompense AIR MILES^{MD} et tellement plus. C'est une façon pour nous de vous apprécier.

Appelez dès aujourd'hui pour obtenir votre soumission.

(Mentionnez le code de groupe FS lors de votre appel.)

 **1 877 742-7490** | www.johnson.ca/retraitesfederaux

JOHNSON 

ASSURANCES HABITATION
AUTOMOBILE+VOYAGE



Association nationale
des retraités fédéraux

**PARTENAIRE
PRIVILÉGIÉ**

Johnson Inc. (« Johnson ») est un intermédiaire autorisé en matière d'assurance. Les assurances habitation et automobile sont principalement souscrites auprès de la société Unifund, Compagnie d'Assurance (« Unifund »). Johnson et Unifund sont des filiales apparentées. L'assurance automobile n'est pas offerte en C.-B., au Man., ou en Sask. Un régime différent est offert au Qc. Les rabais offerts pour les assurances habitation et automobile ne s'appliquent qu'au titre des contrats d'assurance souscrits auprès de la société Unifund. Des critères d'admissibilité, des restrictions, des exclusions ou des frais supplémentaires peuvent s'appliquer et (ou) varier selon la province ou le territoire. Les milles de récompense AIR MILES^{MD} ne sont accordés qu'au titre des contrats réguliers d'assurance habitation ou automobile souscrits auprès de Unifund et crédités lors d'un paiement de primes. Un (1) mille de récompense AIR MILES est accordé pour chaque 20 \$ de primes que vous acquittez (taxes incluses). Les milles de récompense AIR MILES ne sont pas disponibles en Sask., au Man. ou au Qc. ^{ma/mc} Marques déposées/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employées en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Inc. et Johnson Inc. (au nom de Unifund). Les modalités, restrictions et exclusions qui s'appliquent aux garanties sont précisées dans chacun des contrats d'assurance afférents. Le libellé officiel dudit contrat prévaudra. 0286f_16

L'ANNÉE 2017 S'ANNONCE FORT BIEN REMPLIE

JEAN-GUY SOULIÈRE

Il s'est écoulé six mois depuis l'assemblée annuelle des membres (AAM) de 2016 et l'élection d'un président, d'un vice-président et de trois administrateurs. Notre Conseil compte désormais six nouveaux membres — dont trois sont des femmes (après l'AAM, les deux nouveaux administrateurs du district d'Ottawa et du Nunavut, un homme et une femme, ont été nommés).

Je vous invite à visiter notre site Web et à lire les biographies des membres de notre Conseil. Je pense que vous conviendrez que l'étendue de l'expérience, des connaissances et de l'expertise dont ils nous feront bénéficier est inégalée dans le secteur à but non lucratif. Travailler avec eux est à la fois un plaisir et un honneur.

Depuis l'AAM, le Conseil s'est réuni trois fois en personne et une fois par webinaire. Lors de notre réunion de septembre, j'ai déclaré, en tant que président du Conseil, que nos réunions allaient être transparentes, ouvertes et franches et que nous tirerions parti de l'expertise des membres du Conseil. Les membres de notre Conseil sont également résolus à se montrer à la hauteur des attentes des membres au sujet du contrôle et de la prudence en matière de gestion financière, comme l'avait exprimé l'AAM. Je suis heureux d'annoncer que, grâce aux décisions prises à la réunion de septembre, l'Association est bien engagée sur la voie d'un budget équilibré.

Entre-temps, les comités du Conseil (de planification, de défense des intérêts, des candidatures, des finances, de la vérification, de la gouvernance, de la gestion des risques et le Conseil consultatif éditorial du magazine Sage) sont tous fort actifs. La plupart de ces comités comprennent des membres qui ne font pas partie du Conseil.

Le travail fondamental de notre Association est de défendre la protection et l'amélioration de nos prestations de retraités fédéraux et de nos conjoints survivants. Et ce travail nous a gardés fort occupés.

Nous continuons notre poursuite judiciaire sur le Régime des soins de santé de la fonction publique. Nous participons activement aux délibérations fédérales, provinciales et territoriales visant à définir le nouvel Accord sur la santé. Nous avons établi un partenariat avec l'Association médicale canadienne pour organiser des assemblées publiques à divers endroits au pays, sur le thème d'une stratégie pour les aînés. Nous surveillons l'évolution de l'expansion du RPC, pour veiller à ce que les pensionnés n'en subissent pas d'effets négatifs. Nous suivons de très près la menace grandissante à l'égard des régimes de retraite à prestations déterminées et l'impact du projet de loi C-37 qui ouvrirait la porte à l'introduction de régimes de retraite à prestations cibles.

Nous informons nos membres de l'évolution de ces dossiers au moyen de bulletins électroniques mensuels. Les membres ont également la chance de faire des commentaires sur ces dossiers et d'autres questions, grâce aux sondages auprès des membres et des bénévoles qui ont été lancés en novembre.



Jean-Guy Soulière, président de l'Association nationale des retraités fédéraux.

La gouvernance de l'Association repose sur trois piliers : le Conseil d'administration national, les sections et le Bureau national. Il est très important d'atteindre un équilibre judicieux entre ces trois piliers et de s'assurer que leurs rôles et responsabilités sont clairement définis. Sans les bénévoles siégeant au Conseil et œuvrant dans les sections, cette Association ne pourrait survivre. Et elle connaît de graves difficultés de recrutement de bénévoles. (Cela sera d'ailleurs le sujet du prochain message que je vous adresserai.)

Enfin, la saison des Fêtes approche et le présent numéro de Sage présente un reportage touchant et suscitant la réflexion sur la façon dont les militaires canadiens en service à l'étranger parviennent à passer Noël loin de leurs êtres chers. Il s'agit d'un beau rappel de la valeur du « service public » et des coûts personnels qu'il entraîne.

Au nom du Conseil d'administration, je transmets nos meilleurs vœux à tous et à toutes, en vous souhaitant une année 2017 remplie de bonheur et de prospérité. ■



SOMMAIRE

- 3 MESSAGE DU PRÉSIDENT**
- 5 CHER SAGE**
- 7 UNE GÉNÉRATION ASSIÉGÉE**
Les Canadiens devant s'occuper à la fois de leurs parents malades et de leur propre famille et carrière supplient le système de la santé de les aider. Mais qui les écoute?
SHARON KIRKEY
- 14 « MANIPULÉS ET EXPLOITÉS »**
En 2015, Trudeau a fait des promesses aux vétérans. Certains sont en train de perdre patience.
MICHAEL PETROU
- 20 JOYEUSES FÊTES DES LIGNES DU FRONT**
Séparés de leurs chers êtres chers par des conflits, des Canadiens apprennent à s'entraider.
KIM COVERT
- 24 LA NOUVELLE ROUTE DES INDES**
À faire absolument dans la vie : la découverte de l'endroit le plus étonnant du monde.
- 29 LE SANS-FIL FACILE – BIENVENUE À SIMPLYCONNECT**
- 30 VOYAGER AVEC DES CADEAUX**
- 33 BILAN SANTÉ**
Vers un meilleur Régime de soins de santé de la fonction publique.
LOUISE BERGERON
- 34 INFOPENSIONS**
Le pari de la longévité.
PATRICK IMBEAU
- 35 LE CÔTÉ SOMBRE DE L'HIVER**
Reconnaître les signes annonciateurs de la dépression saisonnière.
SZU-YU TINA CHEN, UBC FACULTY OF MEDICINE, 2018
D^r PAUL BLACKBURN, MD, FRCPC
- 37 TIRER LE MEILLEUR PARTI DE VOS PLACEMENTS AU PLUS FAIBLE COÛT POSSIBLE**
ROBERT TODD
- 38 DÉFENSE DES INTÉRÊTS EN ACTION**
L'Accord sur la santé et les aînés.
SAYWARD MONTAGUE
- 40 NOUVELLES DE RETRAITÉS FÉDÉRAUX**
- 42 ANNONCES DES SECTIONS**
- 46 AVIS DE DÉCÈS**

SAGE

LE MAGAZINE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS FÉDÉRAUX

Sage est la voix de Retraités fédéraux.

ÉDITEUR

Andrew McGillivray
Directeur des communications et du marketing

RÉDACTEUR EN CHEF

Doug Beazley

DIRECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES

John Butterfield

COORDONNATRICES À LA RÉDACTION ET À L'ÉDITION

Karen Ruttan et Angela Johnston

CONSULTANTE EN CRÉATION

Sally Douglas

COLLABORATEURS

Sharon Kirkey, Michael Petrou, Kim Covert,
Louise Bergeron, Patrick Imbeau,
Szu-Yu Tina Chen, D^r Paul Blackburn,
Robert Todd, Sayward Montague

SERVICES DE TRADUCTION

Annie Bourret, Angélique Bernard,
Sandra Pronovost et Claire Garvey

INFOGRAPHIE

The Blondes – Branding & Design

ILLUSTRATION DE LA COUVERTURE

Matthew Usherwood

IMPRESSION

St. Joseph Print Group

Pour écrire au rédacteur en chef ou pour communiquer avec l'Association nationale des retraités fédéraux :
613.745.2559 (sans frais 1.855.304.4700)
865 chemin Shefford, Ottawa ON K1J 1H9
sage@retraitesfederaux.ca

Le magazine Sage est publié sous licence.
Publication N° 40065047 ISSN 2292-7174

Les exemplaires non distribués doivent être retournés à l'adresse suivante :
Magazine Sage, 17, rue York, bureau 201
Ottawa ON K1N 9J6

Pour toute information à des fins publicitaires dans Sage, communiquez avec Don Turner, au 613.789.2772.

Pour devenir partenaire privilégié de l'Association nationale des retraités fédéraux, communiquez avec Andrew McGillivray, au 613.745.2559, ou au numéro sans frais 855.304.4700.

Prix au numéro : 4,95 \$

L'abonnement annuel pour les membres est de 5,40 \$ et est inclus dans l'adhésion à l'Association. L'abonnement annuel pour les non-membres est de 14,80 \$. Les non-membres peuvent communiquer avec l'Association nationale des retraités fédéraux pour s'abonner.

CHER SAGE

Continuez à nous envoyer des lettres et des courriels! Adresse postale :

Association nationale des retraités fédéraux
865 chemin Shefford
Ottawa (Ontario) K1J 1H9

Adresse électronique :
sage@retraitesfederaux.ca

En ouvrant mon numéro d'automne 2016 de *Sage*, j'ai eu la belle surprise d'y apprendre ton nouveau poste. Félicitations, Jean-Guy. Tu ne te souviens peut-être pas de moi, qui étais aux RH du ministère des Transports dans les années 90 et membre de l'ACGPSP devenue ensuite l'AIGP-Canada, mais nous nous sommes rencontrés à de nombreuses occasions alors que nous étions fonctionnaires. Tu as été le premier à me parler de « l'ANRF » et à me donner envie de devenir membre de l'Association.

Je suis heureux que tu tiennes la barre en ces temps difficiles. Il est clair qu'il ne faut jamais cesser de surveiller le gouvernement fédéral pour qu'il ne fasse pas main basse sur nos pensions bien méritées.

Salutations,
Brian Preston, Portland, Ontario

Bonjour,

J'ai toujours hâte de recevoir mon magazine, qui regorge d'informations intéressantes, nouvelles et actualisées pour les retraités. J'ai trouvé l'article « Une maison en réseau » extrêmement intéressant. Comment peut-on communiquer avec Care Link Advantage? J'aimerais en savoir plus sur cette application sans fil.

Merci,
Margaret McLean

(Nous sommes heureux que le magazine vous plaise, Margaret. Pour plus de renseignements sur les services de Care Link Advantage, visitez le site Web — carelinkadvantage.ca — ou composez le numéro sans frais 1-866-876-7401)

Cher Sage,

J'ai généralement du plaisir à lire le magazine, mais votre édition de l'automne 2016 m'a bien fait rire quand j'ai lu l'article sur la chercheuse de l'Université de Toronto et Ed le robot.

Alors que je rendais récemment visite à ma mère à son foyer à Kingston, je suis allée nous faire une tasse de thé. Et j'ai appris que les bouilloires électriques avaient été retirées des « salles familiales » en raison d'un accident, pour des raisons de sécurité, je présume. Veuillez passer cette information aux chercheurs du robot. Merci!

P.-S. Rien ne vaut le contact *humain* pour stimuler les aînés qui vivent seuls ou dans des foyers. Un robot ne pourrait *jamais* remplacer le contact humain!

Fran Psutka

(Vous avez parfaitement raison, Fran. Désolé, Ed.)

OBTENEZ

2500

POINTS PRIVILÈGE

*avec tout achat de 25\$
ou plus en magasin**

QUE LA -fête- COMMENCE

DU 15 AU 24 DÉCEMBRE 2016



PRÉSENTEZ LE BON AU MOMENT DE L'ACHAT

Indigo

Chapters

Coles

indigo.ca

*Offre à utilisation unique. Offre valide en magasin (à l'exclusion des commandes en kiosque) du 15 au 24 décembre 2016 avec tout achat de 25 \$ ou plus d'articles admissibles en stock, avant les taxes et après les rabais applicables et l'échange de points privilège, avec une carte primes privilège valide par transaction, sur présentation d'un code à barres promotionnel. L'offre ne peut servir à faire des dons à la Fondation Indigo pour l'amour de la lecture, ni à acheter des produits de la Fondation, des livres numériques, des appareils électroniques et accessoires connexes, des abonnements irewards, des cartes-cadeaux, des services American Girl® ni à régler les frais d'expédition. L'offre ne s'applique pas aux achats antérieurs et ne peut être jumelée à aucune autre offre primes privilège. L'offre ne peut être transférée ni reproduite. Veuillez allouer jusqu'à 1 à 2 semaines pour que les points en prime soient ajoutés à votre compte.

Aidez votre famille à épargner et à se protéger avec le nouveau Programme familial

30\$ PAR
ABONNEMENT



Exclusivement offert aux membres de l'Association nationale des retraités fédéraux

Lorsque vous achetez un abonnement au Programme familial*, les membres de votre famille profitent de plusieurs des rabais dont vous bénéficiez de la part de nos partenaires privilégiés sur l'assurance voyage et pour animaux de compagnie, les hôtels, les vacances, la location de voiture et bien plus encore.

*Un abonnement par membre de famille



Les membres** obtiennent une inscription gratuite à YouRNurse à l'achat d'un abonnement

YouRNurse est un service téléphonique gratuit de type guichet unique, qui donne accès à de l'aide spécialisée sur les problèmes de santé et d'aidants naturels, lorsque vous en avez besoin. Pour en savoir plus, visitez www.yournurse.ca

**Limite d'une inscription par membre

Achetez un abonnement au Programme familial dès aujourd'hui!
Visitez www.programmefamilial.ca ou composez le **1-855-304-4700**



Association nationale des retraités fédéraux National Association of Federal Retirees



UNE GÉNÉRATION [ASSIÉGÉE]

Les Canadiens devant s'occuper à la fois de leurs parents malades et de leur propre famille et carrière supplantent le système de la santé de les aider. Mais qui les écoute?

SHARON KIRKEY

Wendy Marshall ressentait l'escalade des symptômes caractéristiques du stress aigu — la difficulté à se concentrer, les pensées effrénées. Comme si ses émotions étaient « juste là, à la surface ».

Avant d'appeler son médecin de peur d'être en train de perdre complètement la tête, cette infirmière spécialisée dans l'éducation sur le diabète habitant Ottawa se souvient s'être dit : « Je sais ce que c'est. Je l'enseigne aux autres ».

Sa mère Meryl venait de mourir à l'hôpital, à 78 ans, d'une grippe qui avait tourné en pneumonie. Wendy et sa sœur Lori étaient à son chevet quand elle est morte. Leur père Jim âgé de 84 ans ne pouvait pas y être pour cause d'alitement à un autre étage. En plus d'avoir attrapé la même grippe, le premier jour où il a finalement été suffisamment bien pour aller voir Meryl à l'hôpital, il s'est fracturé la hanche en glissant sur son allée verglacée peu après que Lori l'ait ramené chez lui.

Meryl, qui souffrait d'emphysème depuis longtemps, avait eu recours à l'oxygénothérapie à domicile pendant plus de 20 ans, mais l'union faisant la force, elle et Jim avaient toujours pu se débrouiller. Elle l'avait échappé belle tant de fois que Wendy confie : « Nous pensions qu'elle vivrait toujours ».

La hanche fracturée et les genoux rongés par l'arthrose, Jim a dû emménager dans une résidence pour aînés. Ses filles ont dû vendre le foyer familial pour pouvoir payer le loyer mensuel de 3 000 \$ pour un studio rudimentaire. Malgré les efforts du personnel, Jim détestait l'endroit. Il avait horreur de ne pas pouvoir préparer ses propres repas. Il se sentait isolé, et le coût du logement lui causait énormément de stress et d'anxiété. Il avait perdu sa femme, sa maison et son indépendance, sans parler de son permis de conduire.

À 46 ans, Wendy, elle, était presque écrasée par la déchirante décision de « réinstaller » son père et le stress lié aux chagrins et

bouleversements qui venaient de frapper sa famille. Un beau jour, elle s'est mise à dresser la liste de « tout ce qui me défilait dans la tête, toutes les choses que je devais faire ». Elle s'est arrêtée à 49.

Wendy et Lori travaillent toutes les deux à temps plein et élèvent une famille. Elles occupent une ligne de faille grandissante du contexte des soins de santé au Canada — les adultes d'âge moyen assumant les responsabilités cumulées d'élever leurs propres enfants et de prendre soin de parents malades. Pour beaucoup, seule l'injection de fonds publics dans les soins à domicile et de longue durée pourra résoudre cette véritable crise.

L'Association médicale canadienne, le plus puissant des groupes d'intérêts des médecins au pays, dirige l'offensive en ce domaine. Alors que les négociations sur un nouvel accord fédéral/provincial/territorial sur la santé se poursuivent — une entente de financement qui définira le système de santé publique pendant bien des années — l'AMC, avec l'appui de l'Association

nationale des retraités fédéraux (ANRF) et d'autres organismes, exhorte le gouvernement libéral de M. Trudeau à faire des soins aux aînés la priorité du nouvel accord de financement.

Le cri de ralliement de l'AMC est simple : Avec de meilleurs soins aux aînés, tout le monde gagne.

« Si c'est fait comme il faut, cela entraînera une réduction des coûts d'ensemble », affirme le D^r Granger Avery, 70 ans, nouveau président de l'AMC. Médecin rural récemment retraité, M. Avery a dispensé des soins à plusieurs générations d'habitants de Port McNeill, en C.-B., pendant 40 ans.

L'accord actuel, qui prend fin en avril, représente ce que le premier ministre d'alors, Paul Martin, appelait « une solution pour toute une génération » — un plan qui, selon sa promesse aux Canadiens, produirait un système de santé plus solide, plus efficace et plus souple.

Plus d'une décennie plus tard, où en sommes-nous?



Le D^r Samir Sinha, à g., et la ministre de la Santé de l'Ontario de l'époque, Deb Matthews, en train de rendre visite à la patiente Lola Glodblum, à l'Hôpital Mount Sinai à Toronto, le jeudi 24 mai 2012.

PRESSE CANADIENNE/Aaron Vincent Elkaim

En 2014, le Canada se classait au 10^e rang d'un palmarès de 11 pays établi par une étude sur les systèmes de santé réalisée par le Fonds du Commonwealth. Seul le système américain avait fait pire.

Les lits d'hôpitaux débordent d'ânés qui ont besoin de soins à domicile ou de longue durée, mais ne peuvent en obtenir nulle part. En dépit d'une hausse de la demande, le soutien à domicile pour les ânés a diminué dans bien des régions, et les familles doivent relever un défi de taille qui les oblige à se frayer un chemin dans le labyrinthe des organismes de services de santé dont les mandats se chevauchent et l'imputabilité est minimale.

Le problème est que le système de santé fonctionne encore à peu près de la même façon qu'à ses débuts dans les années 60, quand le Canadien moyen avait 27 ans, était en bonne santé et élevait des enfants. Le système a été conçu plutôt pour les besoins des médecins et des hôpitaux; les soins de santé publics s'avérant par définition *de courte durée*.

Cinquante ans plus tard, nous sommes aux prises avec une population croissante d'ânés affligés de multiples maladies chroniques et un système qui n'a pas été conçu pour y faire face. Et malgré quelques domaines où l'excellence et l'innovation règnent, « nous n'avons pas fondamentalement remanié un système qui nous incite à faire des gens des patients », remarque le Dr Chris Simpson, chef du service de cardiologie de l'université Queen's à Kingston et ancien président de l'AMC.

L'AMC prie instamment le gouvernement fédéral de passer à l'action sur plusieurs fronts. Elle recommande notamment :

- Un supplément démographique au Transfert canadien en matière de santé pour aider les provinces à répondre aux besoins de la population vieillissante, au lieu d'une formule de financement fondée exclusivement sur la population. Pour l'exercice financier de 2017-18, cela représenterait un investissement fédéral de 1,6 milliard de dollars.

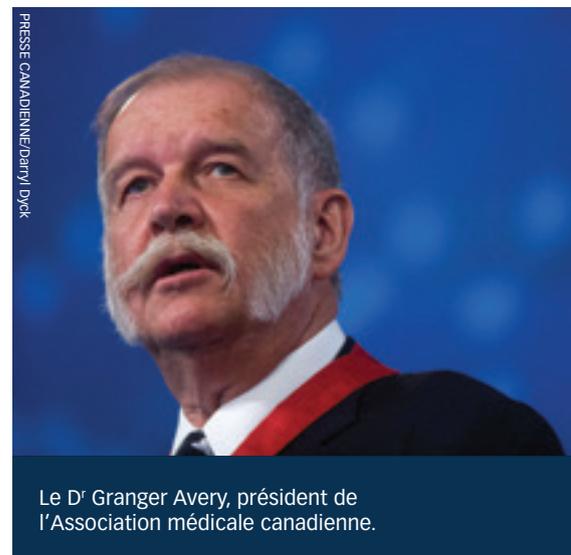
- Des subventions fédérales pour la couverture des médicaments onéreux en guise de première étape vers un régime national d'assurance-médicaments plus complet.
- Un nouveau fonds pour soins à domicile et soins palliatifs qui produirait trois milliards de dollars sur quatre ans, des investissements pour rénover et moderniser des maisons de soins de longue durée (où les temps d'attente peuvent maintenant atteindre jusqu'à 230 jours) et un soutien accru à l'armée d'aidants naturels canadiens non rémunérés sous forme de crédits d'impôt remboursables.

« Il revient aux gouvernements fédéral et provinciaux de décider de l'issue des négociations », souligne M. Avery. « Ce qui nous importe, c'est de faire passer l'intérêt des patients au premier plan de ces conversations. »

Jane Philpott, ministre fédérale de la Santé, affirme que le gouvernement fédéral entend respecter l'engagement lié aux trois milliards de dollars pour les soins à domicile. Quant au premier ministre Justin Trudeau, il a fait allusion à un accord sur cinq ans — et non une entente sur 10 ans comme celle réalisée en 2004 par Paul Martin. Tout porte à croire que les libéraux vont limiter la hausse des transferts annuels au taux maximum de 3 % imposé unilatéralement par le gouvernement conservateur précédent — soit la moitié du taux négocié dans le cadre de l'ancien accord. Les provinces prédisent déjà qu'une augmentation de 3 % seulement reviendrait essentiellement à un gel des dépenses en soins de santé. Pour le ministre de la Santé québécois, Gaétan Barrette (lui-même médecin), la situation sera « effroyable ».

En partie, le problème tient au fait que le système de santé semble conçu pour exercer le plus de pression possible sur les salles d'urgence des hôpitaux. Le Canada a l'un des plus forts taux de fréquentation des services d'urgence parmi les pays comparables.

M. Simpson décrit un scénario on ne peut plus courant : Un vieillard souffrant d'insuffisance cardiaque congestive dont



Le Dr Granger Avery, président de l'Association médicale canadienne.

Après une admission à l'hôpital, beaucoup d'ânés ont bien du mal à rentrer chez eux une fois leur trouble aigu réglé, en raison du manque de soins à domicile ou de soutien communautaire.

l'organisme se met soudainement à accumuler un peu plus de fluide ressent des essoufflements. C'est vendredi soir et son médecin ne dispense pas de soins après les heures normales de travail. On l'emmène donc aux urgences, où, selon M. Simpson, « la seule chose que le personnel sait, c'est qu'il vient d'arriver un patient souffrant d'insuffisance cardiaque ».

« Voici donc, d'un seul coup, un patient à l'hôpital un vendredi soir. On le garde au lit toute la fin de semaine, parce que c'est comme ça qu'on fait dans les hôpitaux — on met les patients au lit », poursuit-il.

Le lundi matin, les muscles du vieillard sont tellement déconditionnés par son inactivité forcée qu'il tombe dès qu'il tente de sortir du lit.

La ministre de la Santé fédérale, Jane Philpott, prenant la parole durant une réunion des ministres de la Santé des paliers fédéral, provinciaux et territoriaux, à Toronto le 18 octobre 2016.

PHOTO: CANADIENNE/CHRISTOPHER KATSEV



En partie, le problème tient au fait que le système de santé semble conçu pour exercer le plus de pression possible sur les salles d'urgence des hôpitaux. Le Canada a l'un des plus forts taux de fréquentation des services d'urgence parmi les pays comparables.

Après une admission à l'hôpital, beaucoup d'aînés ont bien du mal à rentrer chez eux une fois leur trouble aigu réglé, en raison du manque de soins à domicile ou de soutien communautaire. Certains perdent même les services subventionnés par l'état dont ils bénéficiaient avant et les aidants naturels accomplissent désormais un éventail de tâches de plus en plus nombreuses et complexes, « depuis la préparation de petits plats à la chimiothérapie à domicile, et tout le reste », comme l'a expliqué Shirlee Sharkey, présidente-directrice générale de Sainte-Élisabeth, l'une des plus grandes entreprises à vocation sociale sans but lucratif du Canada, au cours du récent Sommet de la santé Canada 2020.

Les conditions d'admissibilité aux soins à domicile ne cessent de changer; on parle de plus en plus de participation aux coûts, ce qui, selon Mme Sharkey, « ébranle la confiance de tous dans le système de soins à domicile », ajoutant aussi qu'« Un million de Canadiens payent maintenant de leur poche pour obtenir des services de soins à domicile plus complets. Et un million d'autres disent avoir des besoins non satisfaits ».

Que font les aînés lorsqu'ils ne bénéficient pas du soutien dont ils ont besoin? Ils prennent des risques, dit Sue Walker, directrice générale du Centre résidentiel communautaire Olde Forge à Ottawa. Elle connaît des cas d'aînés qui sont montés sur

une chaise pour remplacer une ampoule parce qu'ils n'avaient pas les moyens de faire venir quelqu'un, sont tombés et se sont fracturé la hanche. « Ces gens n'ont pas de famille à proximité. Faute de soutien familial, ils sont dans leur appartement pendant des jours sans que personne ne les trouve ».

Pour certains clients, les « soins à domicile » signifient un bain par semaine. D'autres, cloués au lit ou dans un fauteuil roulant, ont un préposé aux services de soutien à la personne qui les aide à se lever et à s'habiller le matin et revient le soir pour les aider à se mettre au lit, mais « personne d'autre dans la journée », explique Mme Walker. Le soutien à domicile coûte 20 \$ l'heure, et ils n'en ont tout simplement pas les moyens.

Et, selon Mme Walker, s'ils tentent d'aller aux toilettes tout seuls, le risque de chute est de 80 à 100 %.

Selon un sondage de l'AMC, la majorité des Canadiens s'inquiètent beaucoup des soins de santé pendant leur soi-disant « âge d'or ». Dans des provinces comme le Nouveau-Brunswick, la situation actuelle laisse présager un avenir pour le moins alarmant pour le système de santé tout entier. Environ 20 % des Néo-Brunswickois ont 65 ans ou plus, par rapport à la moyenne nationale de 16 %. Le taux de mortalité au Nouveau-Brunswick « dépasse maintenant le taux de natalité », signale John McGarry, président-directeur général de Réseau de santé Horizon, le plus grand organisme de services de santé du Canada atlantique.

Environ le quart des 1 600 lits d'hôpital de Réseau de santé Horizon sont occupés par des patients âgés qui attendent d'être placés ailleurs. « Pour moi, il est illogique que la formule de financement du Transfert canadien en matière de santé ne tienne pas compte de l'âge de la population desservie », observe M. McGarry.

Il est fort possible qu'un supplément démographique soit le moyen le plus simple de garantir que le montant correspond au besoin — mais tous ne sont pas convaincus que c'est le meilleur moyen, ou le seul moyen, parce que tout le monde ne vieillit pas de la même façon.

De l'avis du Dr Samir Sinha, le gériatre qui dirige la stratégie ontarienne à l'égard des aînés, si l'entente était plus juste, les transferts se fonderaient également sur la « fragilité », en tenant compte de la proportion de la population provinciale composée de personnes souffrant de multiples problèmes de santé graves — celles qui courent un plus grand risque de décès prématuré.

Peu importe la formule, tout le monde s'entend pour dire que le système s'effondrerait complètement sans les prestataires de soins non rémunérés — qui, selon le Conference Board du Canada, ont fourni plus de 1,5 milliard d'heures de soins à domicile en 2007 seulement — plus de 10 fois le nombre d'heures rémunérées au cours de la même année. « Le Conference Board estime le coût de la perte de productivité en rapport à la prestation de soins aux parents âgés à 1,3 milliard de dollars par an », souligne Simon Coakeley, directeur général de l'ANRF, laquelle organise une série d'assemblées publiques un peu partout au Canada pour recueillir des suggestions des aînés sur la réforme du système.

« Les questions soulevées par l'AMC touchent profondément nos membres », ajoute M. Coakeley. « Ceux-ci envisagent les soins de santé aux aînés de plusieurs points de vue. Il y a des gens comme moi — j'ai 58 ans. Je me penche déjà un peu sur mes futurs besoins, mais j'ai aussi une mère âgée de 82 ans qui vit dans un foyer pour aînés, et je prends conscience de l'évolution de ses besoins. Et je pense que bon nombre de nos membres sont dans la même situation ».

M. Sinha a vu de ses propres yeux le fardeau que représente l'obligation d'aidant naturel : les difficultés conjugales, l'endettement accru pour faire face aux coûts des soins infirmiers privés et des soins à domicile. Les gens font des pieds et des mains pour permettre à leurs proches de rester chez eux le plus longtemps possible, mais souvent, c'est tout simplement trop longtemps.

« Il arrive que l'aidant naturel meure avant le client », explique M. Walker. Trop de gens en font bien plus qu'ils n'en sont capables sur le plan physique.

« Il n'y a que moi, 24 heures par jour, 7 jours par semaine », dit Gayle Toner qui, à 68 ans, prodigue des soins à temps plein à son père, George, qui en a 88.

George, qui est diabétique, a fait un anévrisme dans la cinquantaine, alors qu'il travaillait un jour du Souvenir à Postes Canada, à Ottawa. Il travaillait toujours le jour du Souvenir, pour les heures supplémentaires, qui finançaient l'achat de la dinde de Noël.

L'anévrisme a frappé George au côté droit. « Il a dû tout réapprendre : s'habiller, s'asseoir, lire ».

Les chutes préoccupent Gayle au plus haut point. George a déjà subi une fracture de la clavicule et une rupture de la coiffe des rotateurs, et lorsqu'il tombe, elle ne peut pas le relever à elle seule, et doit composer le 911.

« S'il semble être blessé, ou que nous soupçonnons qu'il l'est, nous l'emmenons à l'hôpital. Et nous savons d'avance que nous y passerons au moins huit heures ».

Le centre d'accès aux soins communautaires local ne cesse de promettre à Gayle des services de relève, une personne qui viendrait voir George pendant quelques heures chaque semaine, de façon à ce qu'elle puisse aller magasiner ou renouveler les médicaments sur ordonnance de George sans devoir le laisser seul chez lui.

M. Avery fait valoir qu'une hausse des investissements en soins communautaires ne ferait pas qu'aider les familles comme celle de Gayle, mais libérerait aussi les hôpitaux, qui pourraient faire ce qu'ils font de mieux : les soins aux personnes gravement malades et les interventions complexes. « Un lit d'hôpital coûte dans les 1 000 \$ par

La population du Canada vieillit. Maintenant que les premiers membres de la génération du baby-boom ont dans les 70 ans, les Canadiens âgés de 65 ans et plus sont plus nombreux que ceux âgés de moins de 15 — pour la première fois dans l'histoire du pays.

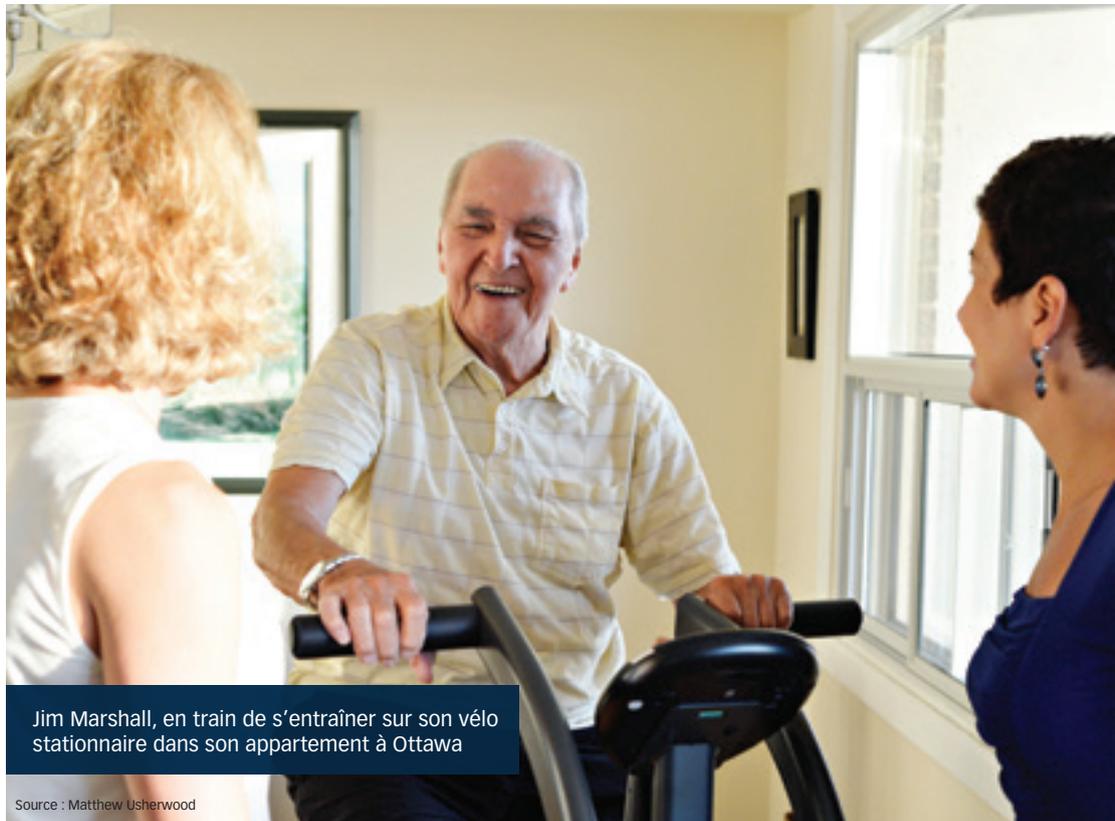
Les décisionnaires ont entamé une conversation sur les divers moyens d'assurer que tous les ordres de gouvernement vont apporter une réponse stratégique aux besoins des aînés. L'Association nationale des retraités fédéraux contribue à orienter la conversation.

En novembre, nous avons organisé, avec l'Association médicale canadienne, une série de rencontres de discussion sur le thème *Les aînés canadiens et un nouvel accord sur la santé* et nous sommes arrêtés à Charlottetown, Halifax, Regina, Edmonton et Kelowna, pour finir à Ottawa. Il est clair que les aînés et Retraités fédéraux sont convaincus de la nécessité de meilleurs services de soins à domicile et de soins de longue durée, des médicaments abordables et du soutien aux aidants naturels.

En 2017, nous présenterons les commentaires recueillis à l'occasion de ces événements communautaires aux ministres de la Santé provinciaux et fédérale. Mais il n'est pas trop tard pour vous faire entendre.

Dites-nous comment, selon vous, le nouvel accord sur la santé devrait aborder la question des soins de santé aux aînés — et informez-en votre député. Rendez-vous à www.federalretirees.ca/Accordsante dès aujourd'hui et participez.

Tout le monde s'entend pour dire que le système s'effondrerait complètement sans les prestataires de soins non rémunérés — qui, selon le Conference Board du Canada, ont fourni plus de 1,5 milliard d'heures de soins à domicile en 2007 seulement — plus de 10 fois le nombre d'heures rémunérées au cours de la même année.



Jim Marshall, en train de s'entraîner sur son vélo stationnaire dans son appartement à Ottawa

Source : Matthew Usherwood

jour. Un lit de soins de longue durée 130 \$ par jour en moyenne. Les soins à domicile reviennent à 50 \$ ou 55 \$ » remarque-t-il. « Il s'agit non seulement d'une meilleure solution sur le plan médical, mais aussi d'une économie. »

L'AMC avance qu'il faut également améliorer les déterminants de la santé — un logement adéquat et sain, une moindre pauvreté et des stratégies de garantie du revenu.

S'ils ne sont pas résolus, les problèmes actuels du système de santé publique canadien ne se limiteront pas à la génération du baby-boom. L'actuaire en chef du Canada prédit que cinq Canadiens sur dix aujourd'hui âgés de 20 ans franchiront l'âge de 90 ans; et 20 % d'entre eux au moins deviendront centenaires, selon l'Institut de recherche en politiques publiques.

M. Sinha et d'autres suivent de près le processus lié au nouvel accord sur la santé. « Je crois que ce que nous voyons est en fait une ministre (fédérale) qui tente de mener une conversation honnête, disant

qu'il faut la convaincre des raisons pour lesquelles on veut plus d'argent, et lui expliquer ce à quoi les Canadiens peuvent s'attendre en retour ».

Un peu partout au pays, les prestataires de soins de santé mettent à l'essai de nouveaux outils destinés à soulager les points de contrainte du système. Bon nombre d'entre eux usent de nouvelles technologies de surveillance à distance et de visites virtuelles — comme les vidéoconférences en temps réel et les appareils qui prennent le poids, la pression artérielle et d'autres signes vitaux des patients pour ainsi permettre aux médecins ou infirmiers d'adapter les médicaments. Le but est d'élargir l'accès aux soins spécialisés, de réduire le temps et l'argent gaspillés en déplacements et de diminuer les pressions exercées sur les salles d'urgence.

À l'hôpital général de Kingston, un programme pour les malades externes met les patients souffrant d'insuffisance cardiaque congestive en contact téléphonique direct avec une infirmière praticienne qu'ils peuvent

appeler en cas de complications, s'ils n'ont pas nécessairement besoin d'aller à l'hôpital.

« Ils peuvent appeler leur infirmière praticienne — qu'ils connaissent personnellement car ils l'ont déjà rencontrée — et souvent celle-ci peut leur dire, "Prenez 60 grammes de Lasix [un diurétique] au lieu de 40 aujourd'hui, et appelez-moi demain, vous devriez aller mieux" », déclare M. Simpson.

« Je n'ai jamais cru que les médecins et le personnel infirmier pouvaient se contenter de réclamer que les gouvernements agissent, parce qu'il est clair qu'une grande partie de ce qu'il faut faire doit l'être sur notre terrain ».

Il ajoute que même s'il faudra plus d'une élection pour renverser la situation, l'arrivée d'un nouveau gouvernement fédéral a insufflé un certain optimisme.

« Peut-être attendons-nous trop. Mais je crois que le cynisme, l'idée qu'on avait que les choses ne changeraient jamais, ne règne plus. Et les gens en arrivent au moins à rêver un peu ».

Il y a deux ans, après six ans comme mère monoparentale, Wendy Marshall a rencontré quelqu'un. « C'était le bon et le mauvais moment », dit-elle. Elle et son nouveau partenaire forment maintenant une famille de six personnes — et le plus jeune de leurs quatre enfants n'a que neuf ans. Wendy est heureuse, mais n'arrive cependant pas à perdre le sentiment qu'elle abandonne quelque peu son père.

« Il s'est débrouillé mieux que je n'avais jamais osé l'espérer », dit-elle. « Cependant, les énormes chagrins qu'il a connus me désolent ».

Elle et sa sœur ont récemment décidé d'installer Jim dans son propre appartement, mais ont bien du mal à tout faire marcher.

« Il adore son immeuble. Il est très heureux qu'il abrite des gens de tous les âges, et qu'il y ait des chiens » raconte-t-elle. « Ce que j'espère de tout cœur pour lui,

c'est qu'il pourra y rester. Mais lorsque ses besoins grandiront, pourra-t-il obtenir les services de soins à domicile qu'il lui faudra? Ou n'aurons-nous d'autre choix que de le placer en foyer pour aînés ou en établissement de soins de longue durée? »

Lori et Wendy échelonnent leurs visites et appellent plusieurs fois par jour. Jim a maintenant 86 ans, souffre d'insuffisance cardiaque congestive, de fibrillation auriculaire et de néphropathie chronique et a des antécédents d'accident vasculaire cérébral. Il se sert d'un déambulateur, mais il est parfois « dans la lune » et a de la difficulté à bouger.

« Deux ou trois semaines après son emménagement dans le nouvel appartement, je l'ai emmené à un match de football », se souvient Wendy. Je l'ai regardé marcher et il m'a semblé que les choses avaient empiré. Je lui ai demandé comment allaient ses jambes, parce qu'il a déjà eu des problèmes de goutte dans les genoux. »

En remontant le pantalon de Jim, elle a découvert des ulcères non cicatrisés allant de ses genoux à ses orteils. « Cela a duré six mois », ajoute-t-elle. Quand les jambes de Jim se sont mises à enfler plus tard, son médecin de famille lui a dit de porter des bas de contention pendant la journée, mais Jim ne pouvait pas les enfiler tout seul, et la famille n'a pas réussi à obtenir plus de soutien à domicile de façon à ce que ses pansements soient changés quotidiennement. Les plaies se sont donc rouvertes.

« Parfois on évite de regarder vers l'avenir, mais je ne peux m'empêcher de penser au sort de mon père », confie Wendy.

« Je ne sais vraiment pas comment les choses vont tourner ». ■

Réservez votre test auditif GRATUIT!

Nous croyons que toute personne de plus de 60 ans devrait obtenir un test auditif de base GRATUIT. Vous pouvez nous rejoindre simplement, en réservant VOTRE test aujourd'hui et en encourageant vos amis à se joindre à vous. Durant moins de 60 minutes, un test n'exige pas de recommandation d'un médecin, tout en étant gratuit et sans aucune obligation!

L'an dernier, plus de 200 cliniques d'audition ont donné 2,00 \$ par test, afin d'offrir des prothèses auditives aux personnes qui n'en ont pas les moyens. Nous avons ainsi réuni plus de 100 000 \$, ce qui a fourni 42 prothèses auditives à 22 personnes au pays! Cette année, nous donnerons 4,00 \$ par test, avec l'objectif d'amasser plus de 250 000 \$ pour des prothèses auditives. Alors, réservez votre test, amenez vos amis et, ensemble, faisons une différence!

VISITEZ CAMPAIGNFORBETTERHEARING.ORG/SAGE OU COMPOSEZ LE

1-888-713-6920

MAG-CFBH-SAGE



« MANIPULÉS et EXPLOITÉS »

En 2015, Trudeau a fait des promesses aux vétérans.
Certains sont en train de perdre patience.

MICHAEL PETROU

La relation entre le gouvernement et les vétérans du Canada est relancée. Pour la troisième fois en trois ans.

La première tentative n'avait pas connu beaucoup de succès. En janvier 2014, le ministre des Anciens Combattants (AC) du premier ministre Stephen Harper — Julian Fantino, un ancien chef de police reconnu pour son franc-parler — avait accepté de

rencontrer des vétérans en colère contre le gouvernement Harper au sujet de sa décision de fermer huit bureaux de district d'ACC un peu partout au pays.

Organisée par l'Alliance de la Fonction publique du Canada — l'un des plus importants syndicats des fonctionnaires canadiens —, la rencontre fut une catastrophe en matière de relations publiques. Le ministre Fantino s'est présenté avec 70 minutes de retard, au moment même où les vétérans s'apprêtaient à donner une conférence de

presse. Et, lorsque Fantino a réprimandé un vétéran bardé de médailles qui exigeait des garanties sur le niveau de services qui allait être fourni, l'échange entre le ministre et les vétérans est rapidement devenu explosif.

« Le doigt accusateur ne m'impressionne vraiment pas », avait lancé Fantino.

« Comme c'est dommage », avait répliqué le vétéran. « Mais quand vous vous dérobez à une réunion à laquelle vous deviez participer, cela ne *nous* impressionne pas non plus. Vous nous avez envoyé promener. »

Aujourd'hui, l'ombudsman des vétérans Guy Parent reconnaît que « nous ne pouvions pas vraiment défier la logique » justifiant la fermeture de ces centres régionaux. « Le faible nombre de vétérans qui se présentaient aux centres ne justifiait pas les fonds dépensés. »

Bien entendu, cela n'avait pas vraiment d'importance. Les fermetures étaient devenues symboliques, contribuant à la perception d'une relation chancelante entre les vétérans et le gouvernement, une perception alimentée par l'annonce qu'Anciens Combattants Canada avait permis que des fonds de plus d'un milliard de dollars soient inutilisés pendant sept ans.

La deuxième tentative de relancer la relation a eu lieu au début de 2015, lorsque Julian Fantino a été démis de son poste de ministre et remplacé par Erin O'Toole, un officier des forces aériennes retraité qui, depuis, dirige la direction du Parti conservateur. O'Toole ne croit pas que les relations aigres avec les vétérans ont beaucoup pesé dans la défaite de son parti en 2015, mais il admet que la friction n'a pas aidé. « A-t-elle contribué à la frustration générale et au mantra du changement récité par certains pendant la période électorale? Je pense que oui », lance-t-il.

En 2015, les libéraux n'ont pas tardé à exploiter l'occasion. « Pendant dix ans, Stephen Harper s'est montré grippe-sou à l'égard de nos vétérans, les privant du respect et du soutien que ces Canadiens ont gagné en servant le Canada, et nous devons y remédier prioritairement », a déclaré le premier ministre Justin Trudeau, lors d'un événement de la campagne électorale près de la base des Forces canadiennes de Trenton, en août 2015. Derrière lui se trouvaient quelques-uns des vétérans bien connus qu'il avait recrutés comme candidats : Karen McCrimmon, Harjit Sajjan et Andrew Leslie, qui ont tous combattu en Afghanistan.

Trudeau a utilisé ce discours pour indiquer une troisième relance, ainsi que faire des promesses ambitieuses et dispendieuses aux vétérans. Il a promis de rouvrir les bureaux de district fermés, de financer « entièrement » quatre années d'éducation postsecondaire

pour tous les vétérans qui souhaitent étudier et d'investir 25 millions de dollars pour élargir l'accès à l'allocation pour déficience permanente des vétérans dont les options professionnelles sont limitées par des invalidités graves et permanentes.

Kent Hehr, nommé ministre d'Anciens Combattants par Trudeau en 2015, reconnaît que la colère des vétérans a eu effet de levier pour les libéraux au cours de l'élection de la même année.

« Cela a attiré l'attention du public sur les questions plus générales qui étaient en jeu. Dans plusieurs régions, dont le Canada atlantique et ailleurs, cela a beaucoup contribué à notre succès, ou le fait que les conservateurs n'obtenaient pas d'aussi bons résultats que ce qu'ils avaient espéré. »

De toutes les promesses faites par Trudeau, celle de rétablir les pensions à vie fut la plus importante. Versée en vertu de la *Loi sur les pensions*, la pension à vie a été remplacée par un paiement forfaitaire aux termes de la Nouvelle Charte des anciens combattants de 2006, que tous les partis avaient avalisée. Appelée indemnité d'invalidité, ce paiement servait de compensation pour les « effets non financiers, dont la douleur et la souffrance » découlant des blessures physiques et psychologiques liées au service.

Certains vétérans estiment que les paiements forfaitaires, qui variaient selon la gravité de la blessure mais plafonnaient à 310 000 \$ sous les conservateurs, représentaient une compensation insuffisante car ils étaient d'un montant inférieur que ce que les vétérans blessés pouvaient recevoir en touchant une pension mensuelle au cours de leur vie.

Pour d'autres, les paiements forfaitaires constituent un abus de confiance plus profond, l'abandon du « pacte sacré » remontant à la Première Guerre mondiale et engageait le gouvernement à prendre soin des vétérans.

« De concert avec d'autres vétérans, j'ai milité pour que les conservateurs ne reviennent pas au pouvoir et que les libéraux gagnent. Et ils ont obtenu une victoire écrasante », déclare David Mackenzie, sergent à la retraite avec



David Mackenzie est l'un des vétérans qui ont soutenu les libéraux en 2015 parce « qu'ils allaient rétablir nos pensions ».

Mais le budget reste silencieux sur la grande promesse de Trudeau : le rétablissement des pensions à vie. Cela, de dire M. Mackenzie, lui donne le sentiment que lui et les autres vétérans qui ont soutenu les libéraux ont été « manipulés et exploités ».

40 ans de service. La raison pour laquelle il a soutenu les libéraux l'an dernier est sans équivoque. Elle reposait, dit-il, « sur le fait qu'ils allaient rétablir nos pensions ».

Daniel Therrien, adjudant-maître à la retraite du 12^e Régiment blindé du Canada de la base de Valcartier, a également soutenu les libéraux à cause de leur promesse sur les pensions. « À mon avis, c'est pourquoi la plupart des vétérans ont changé de clan et voté pour les libéraux », dit-il.

Plus d'un an après l'élection, MM. Mackenzie et Therrien remettent cette décision en question. Ils ont parlé au magazine *Sage* sur

le gazon avant de la Colline du Parlement, en compagnie d'autres vétérans venus protester du retard, ou pire encore, accusé par le gouvernement libéral sur les enjeux liés aux vétérans.

Le premier budget des libéraux comprenait des investissements considérables. Il réservait 5,6 milliards de dollars aux services aux vétérans, coût de la réouverture des bureaux de district compris. Le montant maximal de l'indemnité d'invalidité devrait également augmenter en avril à 360 000 \$ et être versé rétroactivement aux vétérans qui ont reçu des paiements forfaitaires aux termes de la Nouvelle Charte des anciens combattants.

Mais le budget reste silencieux sur la grande promesse de Trudeau : le rétablissement des pensions à vie. Cela, de dire M. Mackenzie, lui donne le sentiment que lui et les autres vétérans qui ont soutenu les libéraux ont été « manipulés et exploités ».

« Pensez-y un peu. Des gars qui souffrent toujours ont compromis leur filet de sécurité pour aider les libéraux à prendre le pouvoir. Ils ont manifesté et protesté, et voyez ce que cela leur a donné. Tous ces efforts pour sortir de leur isolement et revendiquer, et on les laisse tomber. *Pire* encore. C'est une véritable gifle. »

« Quand j'en parle à mes frères et sœurs, c'est exactement ce qu'ils disent, que le gouvernement nous a laissé tomber », renchérit M. Therrien. « Le gouvernement a un jour du Souvenir par an et nous oublie pendant les 364 autres jours. C'est comme cela que je le vois, tout comme bien d'autres vétérans. »

Les libéraux pourraient bien être victimes des attentes élevées qu'ils ont créées. Après tout, Trudeau a promis une nouvelle ère, pas un petit pas en avant, comme en témoigne un de ses discours de campagne électorale en août : « Aucun vétéran ne sera forcé de se battre avec son propre gouvernement pour [obtenir] le soutien et la compensation qu'il a mérités. »

Plus d'un an après, la plupart des vétérans ne se battent pas avec le gouvernement pour avoir le soutien et la compensation qu'ils estiment avoir gagnés, même si une poursuite judiciaire exigeant une meilleure indemnisation des vétérans blessés, lancée

par des vétérans contre le gouvernement Harper et suspendue durant la campagne électorale, était toujours inscrite à active à la fin d'octobre à la Cour d'appel de la C.-B. Mais un grand nombre de vétérans estiment qu'ils attendent des réparations depuis trop longtemps.

Trudeau a promis d'investir 80 millions « tous les ans » pour créer une « allocation d'études pour les vétérans » qui paierait jusqu'à quatre années d'études postsecondaires pour ceux-ci. Ladite allocation était ostensiblement absente du premier budget des libéraux, ainsi que des fonds pour faire passer le montant des pensions de survivants de 50 à 70 %, dont fait état la lettre de mandat de Trudeau au ministre Hehr.

Un rapport du Bureau du directeur parlementaire du budget publié en août (rédigé en réaction au projet de loi d'intérêt privé du NPD plutôt qu'à la lettre de mandat de Hehr) estime que l'augmentation du pourcentage pour les survivants et les enfants des militaires décédés à 70 % entraînerait une hausse de plus de 112 millions pour la Caisse de retraite des Forces canadiennes et de 910 000 dollars pour le Régime de pension de la Force de réserve.

Le budget ne disait mot non plus sur la date d'ouverture possible des deux « centres d'excellence en matière de soins pour vétérans » prévus, dont l'un offrirait des services spécialisés pour la santé mentale et le trouble de stress post-traumatique. Et, bien entendu, le budget était muet au sujet du rétablissement des pensions à vie.

« Je maintiens mon engagement pour chacun des points énoncés dans ce document », a déclaré Hehr au sujet de sa lettre de mandat, qui lui confie la tâche de « rétablir les pensions à vie à titre d'option pour nos vétérans blessés ».

Mais il prie les vétérans d'être patients, rappelant que les gouvernements fédéraux disposent d'au moins quatre années entre les élections. Il sait que les vétérans sont frustrés, mais il pense avoir le temps de s'acquitter de son mandat.



Julian Fantino, quittant Rideau Hall après avoir été démis du portefeuille d'Anciens Combattants, le 5 janvier 2015.



Erin O'Toole, à la cérémonie de la Journée nationale des gardiens de la paix à Ottawa, le dimanche 9 août 2015.

« Si j'étais parvenu à réaliser les 15 points énoncés dans ma lettre de mandat au cours de ce premier cycle de budget, je ne crois pas que cela aurait été bien pensé et planifié ni que cela aurait convenu aux besoins des vétérans », dit-il, ajoutant qu'il « prend son temps pour bien faire les choses ».

« Oui, c'est la première année », confirme Irene Mathyssen, porte-parole du NPD pour les affaires des vétérans. « Mais à quel stade devez-vous commencer à remplir vos obligations? »

De nombreux vétérans trépignent d'impatience. Ray McInnis, directeur national du Bureau d'entraide de la Légion royale canadienne, dit que ses membres sont « agités ».

En septembre, l'ombudsman Guy Parent a publié un rapport demandant d'améliorer la compensation de la douleur et de la souffrance des vétérans. En mars, il a publié un autre rapport déclarant qu'Anciens Combattants n'informe pas les familles des vétérans au sujet des programmes à leur disposition.

L'ombudsman des vétérans Guy Parent dépose une fleur sur la Tombe du Soldat inconnu au monument commémoratif de guerre à Ottawa, le samedi 15 août 2015.



PRESSE CANADIENNE/Fred Chartand

PRESSE CANADIENNE/Justin Tang



Un homme costumé en père Noël et représentant l'organisme Canadian Veterans Advocacy envoie la main alors qu'il livre un sac de charbon au ministre d'Anciens Combattants Julian Fantino à Ottawa, le mercredi 24 décembre 2014.

« Les communications ont toujours été difficiles », souligne-t-il.

« On s'attend à ce que les vétérans et les membres de leur famille fassent tout le travail. Vous présentez une demande, vous obtenez une prestation. Vous présentez une autre demande, vous obtenez une autre prestation. Ce n'est pas un guichet unique. Vous devez pousser au lieu de tirer. Et comme les prestations s'ajoutent les unes aux autres, le tout forme une masse complexe. Pour les gens, il est très difficile de comprendre cela et de s'orienter dans le processus. »

Mais l'ombudsman Parent affirme également que la plupart des gens avec qui Anciens Combattants transige sont généralement satisfaits du traitement qu'ils reçoivent. « Depuis les deux dernières années, les choses sont allées dans la bonne direction », enchaîne-t-il, faisant remonter la tendance à l'amélioration à la dernière année du gouvernement conservateur.

« Il faut tenir compte de deux éléments : les besoins et les attentes raisonnables. Et ce n'est pas facile. Certes, tous veulent plus d'argent. En ce qui nous concerne, les vétérans sont traités avec équité. On peut toujours améliorer les choses. Et il y aura toujours de meilleures communications, une approche moins complexe, une accessibilité plus simple. »

M. Parent fait valoir que la pension à vie des vétérans blessés et invalides qui existait avant la Nouvelle Charte des anciens combattants était imparfaite parce qu'elle pouvait entraîner de la dépendance.

Pour sa part, M. McInnis ne souhaite pas de retour au système des pensions à vie qui précédaient la Nouvelle Charte des anciens combattants. Ce qu'il veut, c'est une sécurité financière à vie pour les vétérans, particulièrement pour les plus gravement blessés ou handicapés et leur famille, mais il s'inquiète de ce qu'un retour aux pensions à vie puisse mobiliser une quantité de fonds disproportionnée pour les handicapés légers.

« Honnêtement, la réclamation d'une personne ayant un déficit auditif de 5 % constitue-t-elle un besoin réel? A-t-elle vraiment besoin d'une pension mensuelle? Sérieusement? Je n'en aurais pas besoin. »

Les conservateurs ne veulent pas non plus d'un retour aux anciennes pensions à vie. Alupa Clarke, porte-parole conservateur des vétérans jusqu'au remaniement ministériel d'octobre, estime que les libéraux ont promis de rétablir les pensions à vie parce qu'ils croyaient que cela les aiderait à gagner l'élection, pas parce que c'était logique.

« Ils l'ont fait à des fins électorales », dit-il. « Ils ont fait ces grandes promesses qu'ils n'avaient pas du tout l'intention de tenir, à mon avis. Ils dépendent à mauvais escient. Et il me semble qu'ils dépendent pour des choses faciles, qui leur vaudront un bon rendement politique. »

O'Toole en convient, faisant valoir que la grande majorité des vétérans qui bénéficieront de l'indemnité d'invalidité

augmentée et rétroaction n'ont que des blessures mineures.

« En quoi cela est-il important? Les quelque trois milliards et plus que les libéraux ont injectés dans le système seront versés à ces gens-là, presque entièrement. Et ils n'en ont pas besoin. Le supplément [des libéraux] à l'indemnité d'invalidité a été un emploi colossalement inefficace de fonds », conclut-il.

« Le gouvernement a un jour du Souvenir par an et nous oublie pendant les 364 autres jours. C'est comme cela que je le vois, tout comme bien d'autres vétérans. »

Jusqu'à maintenant, le gouvernement a obtenu un rendement politique mitigé sur l'enjeu des vétérans. L'enjeu ne lui a pas encore beaucoup nui, mais il s'apparente à une faiblesse potentielle en raison des fonds en jeu, de son importance comme tremplin de campagne électorale des libéraux et de la charge émotionnelle qu'il revêt pour les électeurs.

La personnalité de Hehr pourrait bien venir en aide aux libéraux. Son humeur désarmante contraste vivement avec la rigidité et l'irritabilité de Fantino (mais pas avec le caractère accommodant de Clarke, qui affirme qu'il aime bien Hehr et s'entend bien avec lui).

« On comprend la douleur qu'éprouvent les gens lorsqu'ils quittent la profession », lance Hehr. « Ils voulaient être au service du pays et, lorsque ce service prend fin avant le moment où ils l'espéraient, le travail de notre ministère consiste à leur donner les moyens de rebâtir leur vie. »

Il est difficile d'imaginer qu'une rencontre entre Hehr et des vétérans puisse produire le même type d'hostilité mutuelle qui avait éclaté durant la confrontation entre Fantino et les vétérans en 2014. Mais cela pourrait changer.

La position des conservateurs sur les investissements des libéraux sur les vétérans — qu'ils récoltent les fruits à leur portée pour un vil capital politique — pourrait gagner en popularité. Les libéraux pourraient ne pas réussir à rationaliser et à augmenter l'accessibilité des programmes d'aide pour les vétérans qui en ont besoin.

Enfin, il pourrait devenir clair un jour ou l'autre que les libéraux ne peuvent tenir certaines des promesses ronflantes de leur campagne électorale. Pour le moment, Hehr peut encore plaider en être au début de son mandat et demander du temps. Mais avec chaque jour qui passe, cet argument devient moins crédible. ■

GROUPE RELOCATION SERVICES
 PROFESSIONNEL. PERSONNEL. IMMOBILIER ET DÉMÉNAGEMENT.

Qualité
 services de déménagement, avec garantie du prix et vérification de la facture pour éviter de surpayer

Récompense en argent
 pour les ventes et les achats d'immobilier

Fiable
 plus de 50 ans d'expérience dans l'industrie, avec des clients satisfaits
 « un déménagement à la fois »

Nos clients sont transportés par notre service!

Pour en savoir plus sur ce service gratuit et vous qualifier, composez le **1-866-865-5504** partout en Amérique du Nord, ou visitez notre site Web.relocationservicesgroup.com

Association nationale des relieurs fédéraux
PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ

Visitez **retraitesfederaux.ca**

Votre guichet unique pour les actualités et les renseignements à l'intention des membres



Accès facile :

- aux événements à venir
- à des outils et à des ressources sur les finances et la santé
- à des articles sur les voyages
- aux mises à jour en défense des intérêts
- aux partenaires privilégiés et aux avantages des membres
- aux pages des sections
- au renouvellement en ligne
- aux renseignements réservés aux membres

Pour avoir accès aux renseignements réservés aux membres et gérer vos préférences de communication, établissez une connexion et créez un profil.



Si vous avez besoin d'aide, appelez-nous au 1-855-304-4700. Nous serons heureux de vous servir.



Association nationale
des retraités fédéraux

National Association
of Federal Retirees

JOYEUSES FÊTES

des lignes du front

Séparés de leurs êtres chers par des conflits,
des Canadiens apprennent à s'entraider.

KIM COVERT



Lorsqu'il était sergent de l'armée servant en Égypte pendant la période des Fêtes il y a 35 ans, Fern Taillefer pouvait appeler à la maison cinq minutes tous les mercredis, à l'aide d'une radio amateur. Ce qui signifiait que chaque mot d'amour qu'il murmurait à l'oreille de sa petite amie devait d'abord passer par celle de l'opérateur; et ce n'est que lorsqu'il disait « À vous » qu'elle pouvait répondre.

Entretenir la féerie familiale des Fêtes a toujours été difficile pour les soldats et les fonctionnaires canadiens travaillant dans des coins reculés du monde, mais c'est devenu plus facile (et moins embarrassant) depuis la première saison des Fêtes de M. Taillefer loin de la maison en Égypte. Lorsque Jason Cress est allé à Amman en Jordanie à la fin de 2015, pour aider à traiter les demandes de réfugiés syriens, il a pu communiquer chaque jour avec sa femme et ses quatre enfants (âgés de quatre et deux ans, et des jumeaux de cinq mois) grâce au réseau Wi-Fi gratuit dans son hôtel. La veille de Noël, il était présent virtuellement et a regardé ses enfants ouvrir leurs cadeaux.

« Nous utilisons FaceTime, puis elle plaçait l'ordinateur dans un coin de la pièce où était le sapin et tous les cadeaux, et toute la famille était présente », mentionne M. Cress, capitaine au 2^e Bataillon du Royal Canadian Regiment basé à Gagetown, au N.-B. Son déploiement en Jordanie a duré 45 jours, de la fin novembre à la mi-janvier.

« J'étais loin, [mais] c'était comme si j'étais là. Je ne crois pas que cela a été aussi difficile pour les enfants ou ma femme que cela aurait pu l'être. Ils pouvaient tout de même me parler et me voir. Ils pouvaient se promener avec le téléphone ou l'ordinateur portatif et me montrer la maison. C'était bien. »

À quelques exceptions près, bien entendu, la plupart des Canadiens ont tendance à participer à au moins un des quatre principaux éléments de cette période : la foi, les festivités, les festins et les réunions familiales. Une affectation à l'étranger ajoute un nouvel élément étrange à une ancienne tradition. Cependant, même s'il est difficile de passer cette période loin des personnes que vous aimez le plus, le Mgén retraité Lewis MacKenzie affirme qu'il y a de pires endroits où être qu'avec l'armée si vous ne pouvez pas être à la maison pour les Fêtes.

« La plupart des gens voient les militaires, et particulièrement l'armée, comme des personnes qui fulminent et aboient des ordres, alors qu'en fait, il s'agit d'une famille très unie, et vous apprenez à connaître vos collègues vraiment très bien, particulièrement quand vous êtes entre les barbelés », déclare M. MacKenzie, qui se rappelle seulement trois Noëls en déploiement actif (il ne compte pas ceux qu'il a passés en Allemagne, dit-il, car il s'y trouvait trop de Canadiens pour ne pas se sentir comme à la maison).



Agents canadiens de la Mission des Nations Unies à Sarajevo le 5 décembre 1994, en train de savourer les dernières bières au début du blocus.

.....

C'est la particularité des Fêtes : si vous êtes dans l'esprit, il vous accompagne où que vous soyez.

.....

« Même dans des opérations comme l'Afghanistan, lorsque vous n'êtes pas à l'extérieur du périmètre à vous battre pour survivre, nous avons tendance à très bien nous occuper les uns des autres. Si quelqu'un broie vraiment du noir ou quoi que ce soit, plusieurs se consacrent à lui ou à elle... l'aidant à passer au travers. »

C'est certainement comment le Col George Petrolekas le voyait. Réserviste maintenant posté à Montréal à titre de conseiller stratégique du commandant de l'armée, M. Petrolekas a passé de nombreux Noëls à l'étranger dans le cadre de missions.

Il se rappelle très bien combien la première fois a été difficile pour lui. Il avait 33 ans, se trouvait en Bosnie au milieu de la guerre civile en 1993, sans accès à Internet ni à la télévision par satellite, et ne pouvant espérer qu'un appel de 15 minutes à la maison par mois.

Pour M. Petrolekas, Noël avait toujours signifié l'église et la famille; une veille de Noël intime avec sa famille immédiate suivie d'un jour de Noël endiablé avec 25 ou 30 membres de sa famille et des « enfants qui courent partout ».

Le défi, explique-t-il, avait été de recréer une petite étincelle de cet esprit dans un environnement lugubre; ses camarades et lui avaient monté leurs tentes dans une ancienne usine poussiéreuse, sombre et miteuse.

« Je me rappelle que, la veille de Noël, l'aumônier catholique a célébré une messe un peu avant minuit, et les gens, qu'ils soient catholiques ou protestants, ou sans affiliation religieuse, ont fini par

se rassembler seulement pour la bonhomie ou le fait d'être ensemble, avec d'autres, et par raconter des histoires. »

Un des soldats venait d'apprendre qu'il était père pour la première fois et savait très bien ce qu'il manquait en n'étant pas à la maison cette année. Ses frères d'armes « ont aussi partagé son excitation, et c'est ainsi que cela est arrivé », se souvient M. Petrolekas. « Nous étions assis là et nous nous étreignions, et tout le monde en a parlé. » Quelques bouteilles de vin sont apparues, et tout le monde a pris un verre pour trinquer à Noël et célébrer.

Certains échangeaient des présents et tout le monde montrait ce que leur famille leur avait envoyé dans leurs colis réconforts. C'est la particularité des Fêtes : si vous êtes dans l'esprit, il vous accompagne où que vous soyez.

« C'était un sentiment chaleureux assez remarquable », mentionne M. Petrolekas. « Paix sur la Terre aux hommes de bonne volonté, c'est ce qui me reste à l'esprit sur ce moment. Des gens essayant de rendre les choses des plus normales (possible) et s'adaptant à des circonstances anormales pour rendre ces festivités encore plus normales. »

Dans l'armée, déclare M. Taillefer, il existe une tradition sur les colis réconforts de Noël remontant directement aux tranchées de la Première Guerre mondiale, voire avant : si vous recevez quelque chose de bien, c'est un présent de Noël pour *tout le monde*. Sa petite amie de l'époque, aujourd'hui son épouse depuis 32 ans, lui avait envoyé trois douzaines de biscuits dans un colis de Noël; il s'estime chanceux d'en avoir eu quelques bouchées.

Wayne MacCulloch, aujourd'hui président national de l'Association canadienne des vétérans des Forces de la paix pour les Nations Unies, a sacrifié une partie de son colis réconfort pour Noël lorsqu'il était posté à Sarajevo durant les Fêtes en 1994 à titre d'officier des opérations.

Ce Noël s'annonçait froid et avec maigre chère pour les Canadiens. Les Serbes bloquaient l'aéroport de Sarajevo depuis trois mois. M. MacCulloch avait réussi à faire livrer un envoi de vêtements d'hiver, mais le groupe ne mangeait qu'une ration de repas par jour car leurs réserves de nourriture diminuaient et, sans carburant pour les génératrices, grelottait dans les quartiers la plupart du temps. Les Serbes ont levé le blocus le 23 décembre; une « trêve de Noël » rappelant les cessez-le-feu non officiels le long du front Ouest en 1914.

La femme de M. MacCulloch lui avait envoyé une préparation pour crêpes et du sirop d'érable; c'est ce qu'ils ont mangé pour déjeuner le jour de Noël. L'armée a offert le souper, qu'ils ont fait descendre avec le butin récolté de la soute d'un autre avion atterri fortuitement. « Lorsque le transport aérien a été rétabli, le premier aéronef qui a atterri a été un Hercules français rempli à ras bord de Beaujolais nouveau », raconte M. MacCulloch. « Il se trouvait en fait en Italie depuis plus d'un mois, attendant de se rendre à nous. Nous avons célébré Noël avec une dinde et les agréments habituels, en buvant du Beaujolais nouveau. »

À titre d'officier des sports à Gaza en 1963, le travail de M. MacKenzie consistait à préserver le moral des troupes, une tâche un peu difficile car, en raison de la chaleur du désert, les soldats travaillaient de tôt le matin jusqu'à midi, puis se retiraient dans leurs mess pour boire tout l'après-midi. Il faisait donc tout ce qu'il pouvait pour « les divertir et les occuper ». Le jour de Noël, il s'est promené dans le camp sur le dos d'un chameau, déguisé en père Noël. Il a également organisé une « baignade dans les eaux glacées » (dans la Méditerranée, éliminant le choc des baignades hivernales comme au pays).



Dan, mari de Deb Doyle, à un marché de Noël à Dili.

Le major-général (ret.) Lewis MacKenzie, à l'aéroport de Sarajevo en 1992. « Nous avons tendance à très bien nous occuper les uns des autres. »



Source : Lewis MacKenzie



Deb Doyle, lors de conditions climatiques typiques de la saison des Fêtes au Timor-Oriental.

Deb Doyle et son mari, tous deux retraités de la police d'Edmonton, ont passé neuf mois au Timor-Oriental en 2002 pour former des policiers. Mme Doyle se rappelle des conversations sur leurs traditions de Noël; d'autres expatriés faisant du bénévolat dans le cadre de cette mission avaient tendance à parler de l'importance de passer du temps avec leurs êtres chers, de traditions qui n'avaient rien du tout à voir avec l'achat de choses. En ce qui concerne les Timorais, « ils ne parlaient jamais d'échanger des cadeaux ou ne disaient jamais "Que vais-je recevoir pour Noël" ou "Que vais-je acheter pour Noël". Même les enfants ne le mentionnaient pas, parce qu'ils étaient affamés. »

Après neuf mois à constater les besoins dans les jungles du Timor-Oriental (où les enfants partageaient avec joie des jouets faits à partir des bouteilles d'eau vides des bénévoles), le retour au Canada en pleine frénésie consumériste saisonnière leur a valu

un choc, ressenti comme un affront, pour le système. Depuis ce jour, Mme Doyle et son mari n'échangent plus de cadeaux de Noël. Ils aident plutôt trois familles par l'entremise de l'Armée du Salut, leur offrant des cadeaux et des repas de Noël. Ils chérissent le temps qu'ils passent avec des amis et des membres de leur famille, et remplissent de faux bas de Noël pour leurs chevaux, chats et chiens.

« Les chiens ne savent pas quelle journée nous sommes; cela leur est égal, ce n'est qu'une autre journée où ils reçoivent des gâteries, et ils sont donc heureux. L'important, c'est la quiétude et le simple fait d'être avec la famille et des amis. »

Lorsque vous travaillez aussi fort que M. Cress le faisait l'année dernière en Jordanie (les représentants du gouvernement canadien ont traité 12 000 demandes de réfugiés en 45 jours), Noël risque de n'être qu'une journée comme une autre. Néanmoins, déclare-t-il, « j'aimerais penser

que, pendant la période des Fêtes, tout le monde ressent... je ne dirais pas de l'espoir, mais... l'esprit des Fêtes. Ce bonheur. »

M. Petrolekas se rappelle comment lui et ses camarades ont tenté de décorer leurs quartiers austères en Bosnie. Il se remémore également combien cela ressemblait à Noël, même sans le confort de la maison. Le décor n'aurait pu être plus différent, mais l'esprit était identique.

« Je ne me rappelle plus s'il y avait un sapin ou non, mais à ce stade, cela n'avait pratiquement pas d'importance, car dans un sens, les décorations sont devenues les sentiments des gens autour de vous, » explique-t-il.

« Est-ce qu'on avait installé des guirlandes et d'autres décorations? Absolument. Cependant, ce qui a rehaussé l'ambiance a été l'interaction entre toutes les personnes présentes, le sentiment d'essayer de tirer le meilleur parti de la situation. » ■



Entreprise familiale. Fièrement canadienne.

Arbor Memorial Inc.

Association nationale des retraités fédéraux et Arbor Alliances

En tant que membre de l'Association nationale des retraités fédéraux, vous pouvez maintenant faire un peu plus facilement des plans plus économiques relatifs aux funérailles et au cimetière lorsque vous choisissez Arbor Memorial, la plus importante famille canadienne de fournisseurs d'arrangements.

Économisez 10 % sur les plans relatifs aux funérailles et au cimetière faits d'avance*

Économies de **10%**

Économisez 5 % sur les plans relatifs aux funérailles et au cimetière faits au moment du décès.

Économies de **5%**

PLUS! Registre familial de planification de la succession GRATUIT

Pour planifier d'avance vos arrangements relatifs aux funérailles et au cimetière, composez le 877 301-8066 ou rendez-vous à ArborAlliances.ca dès aujourd'hui



Association nationale des retraités fédéraux
PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ

* Sauf les cryptes, offertes avec un rabais de 5 % lorsqu'elles sont achetées d'avance

LA NOUVELLE ROUTE DES

indes

À faire absolument dans la vie :
la découverte de l'endroit le plus
étonnant du monde.

PHOTO : Prêtre hindou inconnu se livrant au rituel *Ganga Aarti* à Varanasi. Source : Shutterstock

Les nouveaux arrivés en Inde ont souvent du mal à trouver les adjectifs adéquats. Comment décrire l'expérience de la découverte de certaines des plus anciennes cultures du monde? Des qualificatifs comme « étonnante », « diversifiée », « haute en couleurs » ou « spirituelle » ne semblent pas rendre justice à la réalité du pays.

La raison en est que l'Inde incarne *tant* de choses à la fois. Ses couleurs, ses sons et ses parfums éblouissent les sens. Sa spiritualité, ses traditions et ses rites touchent l'âme. Sa spontanéité et son chaos organisé surprennent les visiteurs. C'est un endroit unique au monde — un monde en soi — et si vous avez la veine d'y aller, vous devriez en effet vous sentir très chanceux.

Et, même si tous les coins de l'Inde offrent des expériences mémorables, voici quelques hauts lieux et faits à ne pas manquer.

À voir

La ville rose de Jaipur

Cette ville magnifique forme, avec Agra et New Delhi, l'itinéraire touristique prisé connu sous le nom de « triangle d'or ». Elle tire son surnom de la pierre rose ayant servi à bâtir un grand nombre de ses édifices; de plus, la ville fut *peinte* en rose (la couleur de bienvenue) en l'honneur d'une visite du Prince de Galles en 1876. L'usage du rose se maintient depuis lors et Jaipur continue de charmer et de séduire les visiteurs des temps modernes.

Delhi

Delhi est la capitale de l'Inde. C'est pour le moins une métropole trépidante; les sons, les odeurs et les sensations qui attendent les touristes à Delhi en font une expérience viscérale absolument inoubliable. Delhi renferme la ville fortifiée de Old Delhi, dont l'histoire remonte au XVII^e siècle et s'écrit en

Source : Collette

Le Taj Mahal.



pierres et en statues. On y voit des mosquées et des forts, des dédales de ruelles et des bazars animés pleins d'échoppes vendant de la cuisine de rue et des épices. New Delhi est une grande région métropolitaine où le passé et l'avenir s'entendent à merveille.

Le Taj Mahal

Situé à Agra, le Taj Mahal est souvent qualifié de plus grand monument jamais érigé au nom de l'amour éternel. Il a été commandé en 1632 par l'empereur moghol Shah Jahan à la mémoire de son épouse favorite, morte en couches.

Entièrement construit de marbre blanc parfaitement pur qui brille dans la journée et scintille presque au crépuscule, le Taj Mahal est considéré comme le plus parfait des édifices mondiaux sur le plan esthétique. Allez-y et vous saurez pourquoi.

Le Gange à Varanasi

Le Gange est le fleuve sacré de l'hindouisme. Pour les hindous, il représente un lien direct avec la déesse fluviale Ganga. Bon nombre des 966 millions d'hindous de l'Inde font des

pèlerinages à Varanasi afin de se baigner dans le fleuve, de boire ses eaux et d'y disperser les cendres de leurs êtres chers. Au lever et au coucher du soleil, l'on peut voir des pèlerins accomplir des rites dans le fleuve, dont les rives abritent de nombreux temples et sanctuaires.

À déguster

Le Vada pav

Presque toutes les cultures ont une spécialité de nourriture de rue, et l'Inde ne fait pas exception. Goûtez aux *vada pav*, des boules de purée de pommes de terre et d'oignons frites dans une pâte à base de farine de pois chiche et servies dans un petit pain mollet appelé *pav*. Ce sandwich vendu par les restaurants-minute indiens et les marchands ambulants est généralement accompagné d'ail et de sauces aigres-douces.

Les aliments marinés au vinaigre

Les Indiens raffolent des aliments marinés dans du vinaigre, et la cuisine indienne en offre un éventail à couper le souffle — allant des mangues, des limettes et des pétales

de rose aux tiges de lotus en passant par les champignons, l'ail et les crevettes. Que vous préférerez le salé ou le sucré, vous ne manquerez pas de trouver quelque chose de nouveau qui éveillera vos papilles.

Le kulfi

C'est le dessert glacé indien, plus crémeux et plus épais que la crème glacée occidentale (et, contrairement à ce dont nous avons l'habitude, la crème n'est pas battue et ce dessert fond moins vite — ce qui est bien pratique dans un pays chaud).

Le kulfi est confectionné en congelant du lait concentré sucré et ses saveurs classiques comprennent notamment la rose, la mangue, la cardamome, la pistache et le safran.

Le gajar Ka Halwa

Si vous ne pensez pas que des carottes, du lait et du sucre font un délicieux dessert, vous serez ébahi! Aromatisé à la cardamome, au safran et aux fruits secs, le *gajar ka halwa* est généralement le dessert des mois d'hiver, parfois servi avec de la crème glacée.

Ne manquez pas non plus de déguster du *tikka masala*, ou poulet rôti dans une sauce épicée, et des mets tandoori, qui sont marinés dans une sauce à base d'épices et de yogourt puis rôtis dans un four cylindrique en terre cuite appelé *tandour*. Enfin, l'équivalent indien de la pizza, du nom de pain naan, existe en différentes saveurs. N'oubliez pas que la cuisine indienne est régionale et prenez le temps de goûter aux nombreux currys et plats régionaux qui sont au menu d'un bout à l'autre du pays.

À faire

Un cours de yoga

Le yoga a vu le jour dans le nord de l'Inde il y a plus de 5 000 ans. En Inde, le yoga est plus une pratique spirituelle qu'une activité physique — de l'exercice pour l'âme plutôt que le corps. Suivez un cours de yoga et apprenez les postures fondamentales et les techniques de respiration sous la direction d'un maître local. Vous apprécierez ainsi la différence entre le yoga dans le reste du monde et le yoga pratiqué dans le berceau même de la discipline.

Un safari

Admirez la faune locale de près en faisant un safari en véhicule de plein air au parc national de Ranthambore. Vous pourriez y voir des crocodiles, des hyènes, des paresseux ... et des tigres. Le parc de Ranthambore est l'un des meilleurs endroits de toute l'Inde pour observer et photographier des tigres du Bengale.

Un entretien avec un érudit hindou

C'est l'occasion unique d'en apprendre davantage sur cette religion très ancienne, des gens qui la vivent au quotidien. Rendez visite à un érudit ou maître spirituel hindou qui pourra vous expliquer la magnifique et complexe philosophie de l'hindouisme et répondre à vos questions.

Une offrande Ganga Aarti

Un *ghat* est une série de marches descendant jusqu'au bord d'un fleuve sacré, et Dashashwamedh Ghat est le plus célèbre de tous ceux de Varanasi.



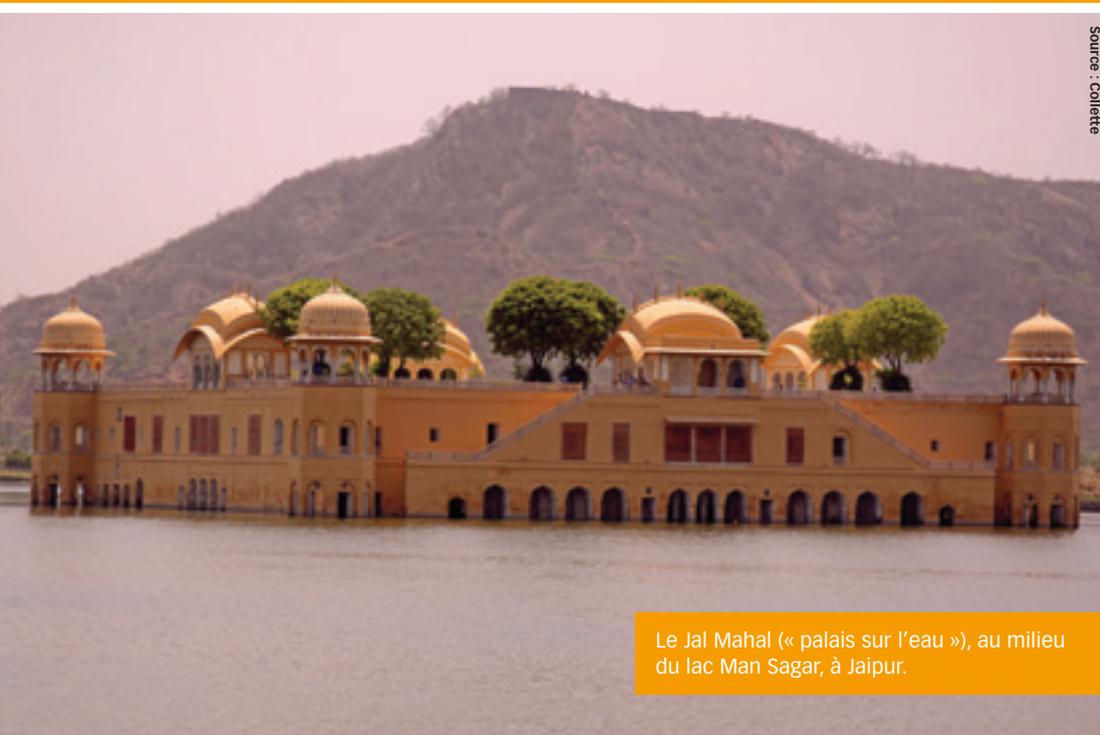
Source : Collette

Préparation de poudres colorées pour le Holi, un festival printanier de l'hindouïsme.



Source : Shutterstock

Cuisine de rue à Dehli.



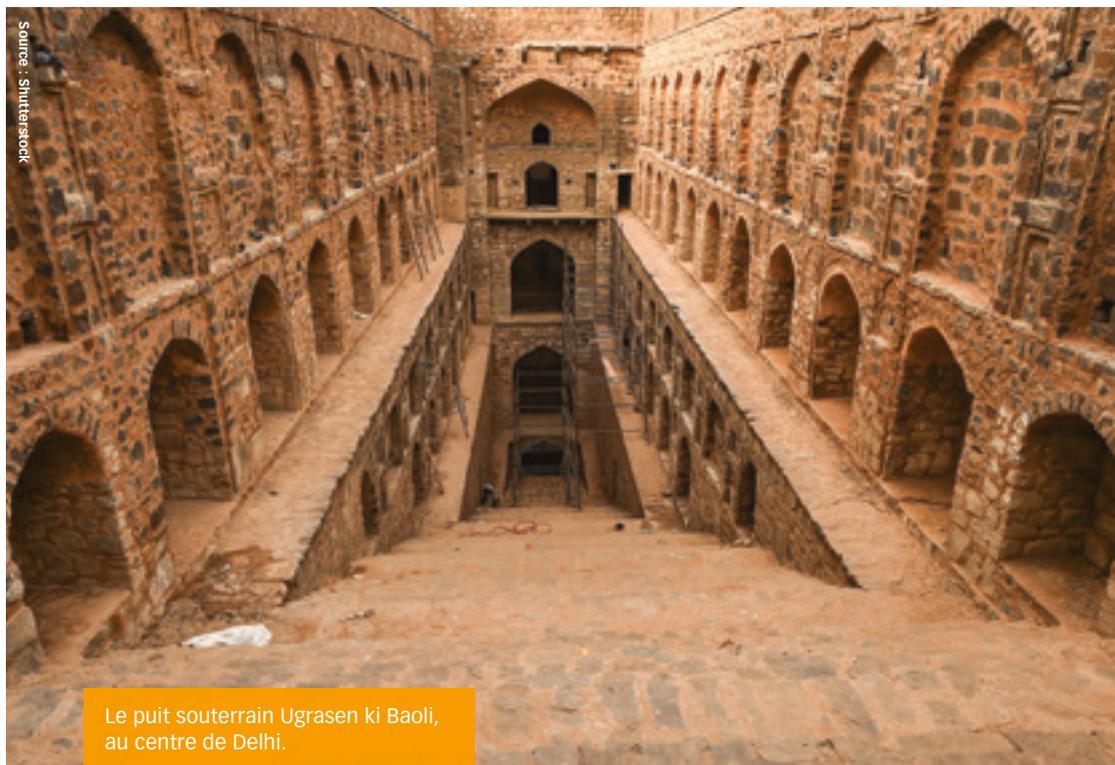
Source : Collette

Le Jal Mahal (« palais sur l'eau »), au milieu du lac Man Sagar, à Jaipur.

Tous les soirs, il s'y déroule une cérémonie minutieusement orchestrée appelée *Ganga aarti*. L'arti est un rituel hindou durant lequel des flammes sont offertes à une ou plusieurs déités. L'offrande *Ganga aarti* est faite à Ganga, la déesse du fleuve Gange. Au crépuscule, on allume des bougies au centre d'un plateau cérémonial couvert de fleurs que l'on fait ensuite flotter. L'offrande descend le fleuve en un rituel dévotionnel de toute beauté. Cette spectaculaire cérémonie est à voir absolument.

L'Inde se distingue par l'abondance de ses richesses culturelles, historiques, spirituelles et gastronomiques. Elle ravit tout autant les voyageurs débutants que les routards invétérés. N'attendez pas plus longtemps. Répondez à l'appel des merveilles de l'Inde! ■

Cet article vous est présenté par **Collette**, l'une des agences de voyages les plus chevronnées du monde entier.



Le puits souterrain Ugrasen ki Baoli, au centre de Delhi.

Partager le meilleur de l'Inde fabuleuse

Les voyageurs découvriront les nombreux secrets de ce pays mystérieux qui éblouissent les sens. Qu'il s'agisse d'explorer New Delhi; de voir le Taj Mahal à l'aube ou de faire connaître une aventure à vos papilles gustatives, le circuit *Mysteries of India* de Collette propose toujours une nouvelle expérience!

Incredible India

ÉCONOMISEZ
JUSQU'À **250 \$**
PAR PERSONNE*

Les membres
de Retraités
fédéraux
ÉCONOMISENT
encore plus!

collette
guided by travel

Pour en savoir plus ou réserver votre circuit, communiquez avec votre voyageur local ou composez le 800.468.5955

*Pour obtenir votre rabais, mentionnez le code 68H46. Offre valide pour les nouvelles réservations seulement. Peut prendre fin plus tôt, en raison de la disponibilité des places ou de l'inventaire. Montant économisé variant selon le circuit et la date de départ. Rabais offert seulement pour certains départs. Places obtenues selon le principe du premier arrivé, premier servi. Offres non valides pour les groupes ou les réservations déjà effectuées. Offre combinable avec l'avantage réservé aux membres, mais pas avec d'autres offres. Pour économiser encore plus, mentionnez que vous êtes membre de Retraités fédéraux. D'autres restrictions peuvent s'appliquer; appelez pour avoir des précisions. Travel Industry Council of Ontario, rég. no 3206405; C.-B., rég. no 23337



SimplyConnect

POURQUOI SIMPLYCONNECT?

- ✓ Forfaits à partir de **16,20 \$/mois**
- ✓ Téléphones cellulaires à partir de **0 \$**
- ✓ Couverture réseau **nationale** fiable
- ✓ Service à la clientèle **canadien** amical

Êtes-vous à la recherche d'un meilleur service de **téléphonie sans-fil**?

SimplyConnect est un fournisseur canadien de téléphonie cellulaire engagé à vous fournir des solutions **simples** et **abordables** pour vos besoins sans-fil. En tant que membre de l'Association nationale des retraités fédéraux, vous pouvez obtenir l'un de nos forfaits sans-fil à un **tarif réduit**.



15 % sur nos forfaits
DE RABAIS de données
chaque mois

OU

10 % sur nos forfaits
DE RABAIS voix et textos
chaque mois

PLUS OFFRE DE LANCEMENT À DURÉE LIMITÉE!

DOUBLEZ VOS MINUTES,
TEXTOS ET DONNÉES*



Renseignez-vous à propos de
nos **forfaits pour Snowbirds**
et **options de voyage!**

Visitez notre site **Web** ou **appelez-nous**
pour en savoir plus à propos de nos
téléphones et forfaits!

1-844-483-2290
sansfil.simplyconnect.ca/retraites-federaux/

Certaines conditions s'appliquent, appelez pour plus de détails. Le rabais ne peut pas être combiné avec les forfaits de tablette et de téléphonie résidentielle sans-fil. *L'offre est en vigueur jusqu'au 31 janvier 2017 ou dans la limite des stocks. L'offre peut être modifiée sans préavis. La prime du double des minutes, textos et données s'applique seulement aux frais mensuels des forfaits Individuels de 18 \$/mois à 60 \$/mois et sur tous les forfaits Couples et Familles avec un contrat de service de 2 ans.



Association nationale
des retraités fédéraux
**PARTENAIRE
PRIVILÉGIÉ**

Le sans-fil facile – BIENVENUE À SIMPLYCONNECT

Au Canada, le contexte des aînés et de la technologie évoluent rapidement. Statistique Canada signale que cinq millions de Canadiens étaient âgés de 65 ans et plus en 2011, et prévoit que ce nombre doublera au cours des 25 prochaines années. D'ici 2036, près d'un Canadien sur quatre sera un aîné.



Et ces aînés seront technologiquement plus adaptables que les membres de n'importe quelle génération avant eux. Un nombre grandissant d'aînés adoptent la technologie du sans-fil pour garder le contact et rester impliqués, tout en menant une vie saine et heureuse pendant leur retraite.

Les appareils mobiles comme les téléphones intelligents et les tablettes adaptés à Internet sont une excellente porte d'accès à tous les avantages de l'art de vivre que les technologies de l'information peuvent offrir. Grâce à des interfaces et des applications faciles d'emploi, il est devenu plus facile que jamais de garder le contact avec des êtres chers, d'accéder à son compte de banque et de résoudre des problèmes de santé. En leur permettant de garder le contact, les appareils mobiles aident les aînés à apprendre, à accéder à des services, à demeurer en santé et à éviter l'isolement.

Selon un sondage réalisé à la fin de 2015 par l'Observateur des technologies médias (OTM), 23 % des personnes âgées ont un téléphone intelligent et 30 % ont une tablette. Cela représente une hausse appréciable par rapport aux résultats obtenus par l'OTM en

2014, de 13 % et 12 %, respectivement. Toutefois, les aînés trouvent souvent que le coût de ces appareils et des services de données qui permettent de les utiliser est exorbitant, que leurs forfaits de données sont alambiqués et que le service à la clientèle est peu serviable.

Et c'est là qu'un service sans-fil comme celui de SimplyConnect devient pratique. Offrant des services abordables, amicaux et simples, SimplyConnect permet d'adopter la technologie sans-fil en un clin d'œil.

SimplyConnect offre des forfaits et des appareils abordables permettant de répondre aux besoins de tous ses clients pour la technologie sans-fil. Des forfaits à partir de 18 \$/mois et une sélection de téléphones cellulaires à partir de 0 \$ sont offerts. SimplyConnect offre également d'autres services sans-fil, dont des forfaits pour téléphones et tablettes à domicile.

Le processus de commande est facile, l'offre est simple et claire. Les forfaits de SimplyConnect pour le Canada ne présentent aucune surprise et le service offre des jumelages faciles entre des téléphones et des forfaits, ainsi qu'une couverture réseau nationale. Les clients qui ont des questions ou veulent un dépannage peuvent s'adresser au service à la clientèle de SimplyConnect sept jours par semaine à des heures pratiques, par téléphone, par courriel ou par clavardage en direct.

Avec sa garantie de satisfaction de 30 jours ou argent remis, et l'accès à l'utilisation de l'appareil avec le portail Mon compte, le but de SimplyConnect est d'établir le type de relation avec la clientèle que les aînés privilégient. C'est pourquoi SimplyConnect a récemment établi un partenariat avec l'Association nationale des retraités fédéraux, offrant à ses membres un rabais sur les forfaits mensuels de téléphonie cellulaire.

« SimplyConnect offre aux aînés canadiens des solutions simples et de grande valeur pour garder le contact. Retraités fédéraux a reconnu que le service de téléphonie cellulaire est d'une grande importance pour son bassin de plus de 180 000 aînés et souhaitait faciliter l'accès à des solutions mobiles simples et abordables », déclare Nicole Bullis, gestionnaire principale de SimplyConnect. « Ensemble, nous pouvons créer un partenariat qui présenterait les offres de SimplyConnect aux membres de l'Association, avec la valeur ajoutée d'économies sur les forfaits mensuels de services sans fil. »

Efficace, courtois et accessible, SimplyConnect élimine tous les obstacles mesquins entre les aînés et les appareils et les forfaits dont ils ont besoin pour tirer le meilleur parti de ce que la mobilité peut offrir. Jamais il n'aura été aussi facile de tirer parti des technologies de l'information. ■

Cet article est présenté avec l'aimable permission de **SimplyConnect**, le plus récent partenaire privilégié de Retraités fédéraux.

VOYAGER AVEC DES CADEAUX



Prendre l'avion durant le temps des Fêtes signifie souvent emporter quelques bagages supplémentaires. Voici quelques conseils qui rendront votre vol un peu plus joyeux.

Survivre à la sécurité dans les aéroports

Ne vous laissez pas ralentir par votre surplus de bagages, le passage dans le dédale des contrôles de sécurité est bien assez long.

1. N'emballez pas vos cadeaux. Bien que les appareils à rayons X soient en mesure de déterminer le contenu de vos paquets, il est fort possible qu'on vous demande de les déballer par mesure de sécurité. Gaspillage d'argent et perte de temps. Apportez des sacs-cadeaux et du papier de soie dans vos valises pour un emballage vite fait à votre destination.
2. Pensez sécurité lorsque vous faites votre liste d'achats. Votre neveu souhaite recevoir un couteau de l'armée suisse?

Tante Berthe aimerait que vous lui apportiez une crème pour les mains qu'on ne trouve qu'au Canada? Même si nous avons tous pris l'habitude de nous assurer que le contenu de nos bagages à main respecte les exigences de sécurité, il est très facile d'oublier cette règle lorsqu'il s'agit de cadeaux à emporter. La meilleure chose à faire est d'acheter uniquement des articles qui répondent aux critères de sécurité – même si vous les placez dans vos bagages enregistrés.

3. Toutefois, essayez de ne pas inclure de cadeaux dans vos bagages enregistrés. Bien que la vaste majorité des valises se rendent à destination, les objets fragiles ou de grande valeur ne devraient pas être inclus dans vos bagages enregistrés. Il est

important de vous rappeler que ceux-ci seront aussi inspectés. Tenter d'expliquer aux agents de sécurité que l'objet suspect détecté dans votre valise est en réalité un pistolet à eau pourrait vous causer inutilement de l'embarras et du stress, et cela pourrait vous faire manquer votre vol. Croyez-le ou non, des cas semblables arrivent et plus souvent que vous le pensez.

D'autres options que d'apporter des cadeaux

Voyager avec un surplus de paquets durant une des saisons de voyage les plus occupées peut ajouter beaucoup de stress et vous compliquer la vie. Avec un minimum de planification, vous pourriez ne pas avoir à transporter de cadeaux.

1. Considérez la possibilité d'acheter des cadeaux en ligne et de les faire livrer directement à votre destination. Plusieurs sites Web vous proposent même d'emballer et d'étiqueter vos cadeaux moyennant un léger surplus.
2. Selon votre destination, vous pourriez acheter vos cadeaux ou cartes-cadeaux sur place à votre arrivée.
3. Si les options précédentes ne vous conviennent pas, donnez de l'argent... les enfants adorent en recevoir.
4. Pensez aux cadeaux que vous rapporterez si vous participez à un échange. Avant de magasiner, parlez-en avec vos hôtes. Peut-être déciderez-vous ensemble de limiter l'échange ou de ne pas en faire du tout. Vous pourriez plutôt planifier une sortie qui serait amusante et éviterait beaucoup de stress. ■

Cet article est une gracieuseté de Johnson Inc., un fournisseur d'assurance qui se spécialise dans le domaine des assurances habitation, automobile et voyage, ainsi que des assurances collectives. Visitez le www.johnson.ca, pour vous renseigner davantage.

Ceux qui peuvent le font.
Ceux qui peuvent en faire plus font du bénévolat.

- Auteur inconnu

Prix de reconnaissance des bénévoles 2017

Pour en savoir plus sur les catégories de prix annuels et sur le processus de mise en candidature, visitez www.prixretraitesfederaux.com

ou appelez Gail Curran, agente de l'engagement des bénévoles, à **613-745-2559, poste 235**, ou au **1-855-304-4700**.

Le programme commence le 16 janvier 2017. L'appel de candidatures prend fin le 24 février 2017.



Appel de mises en candidature

CATÉGORIES

Excellence individuelle

Collaboration
Prix du leadership Claude Edwards
Bénévolat

Excellence des sections

Recrutement et mobilisation de membres
Appui et développement des bénévoles
Défense des intérêts
Innovation

S'il vous plaît continuer à soutenir PartenaireSanté en donnant généreusement par la campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada. Ensemble, nous pouvons continuer à faire la différence.

Nos membres

Association Canadienne du Diabète	La Société de l'arthrite
Crohn et Colite Canada	Parkinson Canada
Dystrophie musculaire Canada	Société Alzheimer du Canada
Fibrose kystique Canada	Société canadienne de l'hémophilie
Fondation canadienne du foie	Société canadienne de la sclérose en plaques
Fondation des maladies du cœur et de l'AVC	Société canadienne de la SLA
L'Association pulmonaire	Société canadienne du cancer
La Fondation canadienne du rein	Société Huntington du Canada

**iii PartenaireSanté
HealthPartners**

La philanthropie au travail
Charities At Work

1-877-615-5792 | www.partenairesante.ca

Un message de PartenaireSanté

Depuis plus de 25 ans, nous avons établi un partenariat avec 16 organismes de bienfaisance de la santé les plus respectés au Canada pour trouver les causes, les remèdes et les traitements pour combattre les maladies chroniques ou graves.

Et vous étiez là pour nous aider à chaque étape.

Votre générosité et celle de nombreux autres retraités a eu un impact significatif.

MERCI



Ils ont dit oui.

À vous maintenant de recevoir votre vaccin annuel contre la grippe.

Visitez le magasin Shoppers Drug Mart le plus près de chez vous.

©/™ 911979 Alberta Ltd. © 2016 Shoppers Drug Mart Inc.

SHOPPERS
DRUG MART 

obtenez

750

points prime à l'achat d'au moins 2 déodorants ou antisudorifiques.*

obtenez

20 x

plus de points à l'achat de PARFUMS d'une valeur de 40 \$ ou plus.*

obtenez

5 000

points prime à l'achat de presque tous les produits en magasin d'une valeur de 40 \$ ou plus.*

*Offre en vigueur dans les magasins Shoppers Drug Mart^{MD} participants sur présentation de la carte Optimum^{MD} au moment de la transaction. L'offre expire après une utilisation et ne peut s'appliquer aux transactions subséquentes. La disponibilité des produits peut varier d'un magasin à l'autre. L'offre s'applique uniquement à un produit. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités et de mettre fin à l'offre en tout temps. Nous n'avons aucune obligation d'attribuer des points à la suite d'erreurs ou de coquilles. L'offre s'applique au total des achats de produits admissibles après les rabais et les échanges, et avant les taxes. Les taxes s'appliquent au total des achats après les rabais. Pas de bons d'achat différé. Les produits en format d'essai et de voyage sont exclus. Offre en vigueur jusqu'au : **31 décembre 2016.**

*Offre en vigueur dans les magasins Shoppers Drug Mart^{MD} participants sur présentation de la carte Optimum^{MD} au moment de la transaction. L'offre expire après une utilisation et ne peut s'appliquer aux transactions subséquentes. La disponibilité des produits peut varier d'un magasin à l'autre. L'offre s'applique uniquement à un produit. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités et de mettre fin à l'offre en tout temps. Nous n'avons aucune obligation d'attribuer des points à la suite d'erreurs ou de coquilles. Les points sont attribués en fonction du total net des achats admissibles, après les rabais et les échanges, et avant les taxes. Les taxes s'appliquent au total des achats après les rabais. Pas de bons d'achat différé. Les produits en format d'essai et de voyage sont exclus. Offre en vigueur jusqu'au : **31 décembre 2016.**

*Offre en vigueur dans les magasins Shoppers Drug Mart^{MD} participants sur présentation de la carte Optimum^{MD} au moment de la transaction. L'offre expire après une utilisation et ne peut s'appliquer aux transactions subséquentes. La disponibilité des produits peut varier d'un magasin à l'autre. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités et de mettre fin à l'offre en tout temps. Nous n'avons aucune obligation d'attribuer des points à la suite d'erreurs ou de coquilles. Les points sont attribués en fonction du total net des achats de produits admissibles, après les rabais et les échanges, et avant les taxes. Les taxes s'appliquent au total des achats après les rabais. Sont exclus les médicaments d'ordonnance, les médicaments au Québec, les produits contenant de la codéine, les produits du tabac, les produits non admissibles aux points, les billets de loterie, les photos de passeport, les timbres, les billets et cartes de transport en commun, les cartes-cadeaux, les cartes prépayées, les produits en format d'essai et de voyage. Pas de bons d'achat différé. Ne peut être jumelée à aucune autre offre ni promotion de points, à l'exception de bons pour des produits particuliers. Si une promotion est offerte en magasin au moment d'échanger ce bon, l'offre la plus élevée des deux sera attribuée. Offre en vigueur jusqu'au : **31 décembre 2016.**

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU BON : 40058

Caissier : Appuyez sur BON-RABAIS, puis sur F3, entrez le NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU BON, appuyez sur ENTRÉE, puis sur TOTAL

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU BON : 40057

Caissier : Appuyez sur BON-RABAIS, puis sur F3, entrez le NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU BON, appuyez sur ENTRÉE, puis sur TOTAL

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU BON : 40059

Caissier : Appuyez sur BON-RABAIS, puis sur F3, entrez le NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU BON, appuyez sur ENTRÉE, puis sur TOTAL

SHOPPERS
DRUG MART 

SHOPPERS
DRUG MART 

SHOPPERS
DRUG MART 

BILAN SANTÉ

Vers un meilleur Régime de soins de santé de la fonction publique.

LOUISE BERGERON

Des membres de l'Association nous demandent souvent de faire des demandes d'améliorations au Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP). Retraités fédéraux examine les suggestions de changements au RSSFP des membres soumises par courriel et par téléphone, ainsi que les propositions de ses sections et de son Conseil d'administration. Nous considérons des facteurs comme la fréquence à laquelle nous entendons parler des membres d'une question donnée, le niveau d'incidence, le coût d'un changement suggéré au Régime et les possibles risques par rapport à la couverture de nos membres pouvant survenir si nous faisons pression pour un changement particulier au Régime.

La gestion et la bonne gouvernance du Régime sont supervisées par le Comité des partenaires du RSSFP. Ce Comité a été formé le 1^{er} juin 2007 et a remplacé ce qu'on appelait la Fiducie du RSSFP.

Le Comité des partenaires comprend un pensionné de l'Association nationale des retraités fédéraux, nommé par le président du Conseil du Trésor, ainsi que des représentants des agents négociateurs, des groupes d'employés et du Conseil du Trésor. Le 31 octobre, le président de l'Association, Jean-Guy Soulière, a été nommé représentant des pensionnés. Les membres du Comité ont le soutien de membres techniques qui se rencontrent régulièrement pour discuter de questions techniques, comme les coûts, les politiques du Régime ou des propositions d'améliorations du Régime. Ces deux comités sont appuyés par le Secrétariat du Conseil national mixte (CNM). Le CNM soutient les négociations collectives entre les syndicats et les employeurs fédéraux.

Le Comité des partenaires reçoit souvent des demandes d'améliorations, d'ajouts ou de modifications au RSSFP des membres du comité. Des analyses des coûts de ces propositions sont préparées par le Conseil du Trésor et sont discutées par les membres du Comité technique dont le travail consiste à donner des recommandations au Comité des partenaires. Tous les changements proposés au Régime sont ensuite examinés par le Comité des partenaires avec l'étude en main. Lors de la prise de décision, on

tient compte de considérations comme le nombre de membres qui bénéficieront d'un changement au Régime et de l'incidence sur les cotisations. Même si les besoins en soins de santé sont bien réels, les régimes de santé offerts par des employeurs ne visent pas à tous les couvrir.

Les améliorations au Régime peuvent également augmenter les cotisations que vous payez à titre de retraités; c'est pourquoi tout changement au Régime doit être évalué en assurant un équilibre entre une couverture solide et l'abordabilité. De nombreux retraités ont des revenus fixes; pour certains, des cotisations au Régime plus élevées peuvent faire la différence entre conserver et renoncer à la couverture.

Le RSSFP offre une couverture de soins de santé pour un éventail diversifié de groupes d'âge, des nouveau-nés aux centenaires. Les besoins en soins de santé de chaque groupe d'âge concerné par le Régime doivent être considérés dans le processus de prise de décision. Le compromis et le consensus sont essentiels.

Un protocole d'entente a été signé pour la prestation de services en 2006, et de temps à autre, le Comité des partenaires négocie la couverture qui sera incluse, annulée ou modifiée en vertu du Régime de soins de santé de la fonction publique. Des changements sont parfois apportés pour des raisons financières ou pour contrôler les coûts. La priorité absolue du Comité des partenaires est de faire en sorte que le Régime reste viable pour tous les membres.

Par l'entremise du Comité des partenaires, du Comité technique et d'autres participants, Retraités fédéraux s'efforce, dans la mesure du possible, d'apporter des améliorations au Régime de soins de santé de la fonction publique. ■

Louise Bergeron est l'agente de la défense des intérêts et des politiques, santé pour l'Association nationale des retraités fédéraux.



INFOPENSIONS

Le pari de la longévité.

PATRICK IMBEAU



Un grand nombre de personnes appellent et me demandent si elles devraient toucher leurs prestations du Régime de pensions du Canada (RPC) ou de la Sécurité de la vieillesse (SV). Cela produit habituellement un moment de gêne, jusqu'à ce que je demande : « Eh bien, à votre avis, vous allez vivre combien de temps? ».

La question est difficile à poser, mais la réponse est essentielle pour décider ce qui vaut le mieux pour votre avenir financier. Elle peut faire toute la différence entre épuiser votre capital de retraite de votre vivant ou profiter d'une retraite confortable.

Les Canadiens peuvent commencer à toucher leur pension du RPC dès l'âge de 60 ans et leur prestation de la SV à 65 ans (même si certains survivants peuvent recevoir une allocation alors qu'ils sont âgés de 60 à 64 ans).

Si vous touchez votre pension du RPC avant l'âge de 65 ans, vous obtiendrez 0,6 % de moins pour chacun des mois où vous la toucherez avant l'âge de 65 ans. Par exemple, en touchant votre pension du RPC à l'âge de 60 ans, vous obtiendrez 36 % de moins que ce que vous auriez reçu si vous aviez attendu jusqu'à l'âge de 65 ans. Mais si vous attendez jusqu'après l'âge de 65 ans, votre paiement mensuel augmente de 0,7 % pour chaque mois d'attente supplémentaire, jusqu'à l'âge de 70 ans, moment où vous toucherez 42 % de plus qu'à l'âge de 65 ans.

Si vous habitez le Canada, vous devenez admissible à la SV à l'âge de 65 ans si vous êtes citoyen canadien ou si vous êtes résident autorisé et avez vécu au Canada pendant au moins 10 années après l'âge de 18 ans. (Si vous n'habitez pas au Canada, vous êtes admissible à l'âge de 65 ans, à condition d'avoir été citoyen canadien ou résident autorisé et avez vécu légalement au Canada pendant 20 ans avant après l'âge de 18 ans.) Depuis juillet 2013, vous pouvez reporter le versement de votre prestation de SV jusqu'à cinq ans après votre admissibilité. Et, pour chaque mois d'attente, votre versement mensuel augmente de 0,6 %, jusqu'à l'âge de 70 ans. Toutefois, lorsque vous reportez votre prestation, vous n'êtes pas admissible au Supplément de revenu garanti (SRG).

Donc, plus vous attendez, plus vous recevrez d'argent. Mais vous courez le risque de ne rien gagner si vous décédez avant de commencer à toucher vos prestations. D'un autre côté, vous pouvez commencer à toucher vos prestations de RCP et de SV dès que vous êtes admissible, mais vous recevrez des paiements moins élevés.

De nombreux vétérans s'inquiètent des cotisations limitées qu'ils peuvent verser au RPC après leur retraite. Pour diverses raisons,

les vétérans des Forces canadiennes sont plus susceptibles de prendre leur retraite à un plus jeune âge que leurs homologues de la fonction publique. Ceux qui n'auront aucun revenu d'emploi et ne feront aucune cotisation au RPC entre le moment de prendre leur retraite et d'atteindre l'âge de l'admissibilité au RPC pourraient recevoir un revenu de retraite moindre du RPC. Dans des cas comme ceux-là, la planification et la préparation financières sont très importantes.

Les retraités fédéraux devraient également tenir compte des conséquences de la « prestation de raccordement » sur leurs finances. Si vous prenez votre retraite avant l'âge de 65 ans, vous recevez une prestation temporaire qui vous sera versée jusqu'à l'âge de 65 ans. Cette prestation est calculée en multipliant votre MMGP (moyenne du maximum des gains ouvrant droit à pension) par le nombre d'années de service ouvrant droit à pension (maximum de 35 ans) par 0,625 %. Lorsqu'ils cessent de recevoir cette prestation, plusieurs sont stupéfaits de la baisse de leur revenu de pension.

Tout cela plaide en faveur d'une consultation auprès d'un planificateur financier, idéalement bien avant le moment de la retraite, et certainement lors d'anniversaires de naissance importants comme celui de vos 60 ou 65 ans. Tenez compte de vos sources de revenu présentes et futures, de votre statut d'emploi actuel et, pour plus tard, des coûts possibles des soins à domicile et des soins de longue durée. C'est là l'une des meilleures façons de vous assurer de prendre les meilleures décisions financières possible à tous les stades de votre retraite. ■

Patrick Imbeau est l'agent des politiques et de la défense des intérêts, pensions, à l'Association nationale des retraités fédéraux.

Le côté sombre DE L'HIVER

Reconnaître les signes
annonciateurs de la
dépression saisonnière.

SZU-YU TINA CHEN, FACULTÉ DE
MÉDECINE DE UBC, 2018

DR PAUL BLACKBURN, DM, FRCPC

Nous avons tous ressenti cela... la tristesse et le stress, ces journées où la fatigue nous cloue au lit. Avec son cortège de jours au temps inclement et de longues heures d'obscurité, l'hiver aggrave souvent ces sentiments.

La dépression est un trouble grave et débilitant qui touche entre 5 et 10 % de la population. L'Organisation mondiale de la santé estime que la dépression sera la principale cause du fardeau mondial des maladies d'ici 2030. Même si elle est courante chez les adultes âgés, la dépression ne fait pas partie du processus naturel du vieillissement et il existe des traitements efficaces. Le dépistage et la gestion précoces sont importants.

Le trouble dépressif majeur (TDM) se caractérise par une humeur dépressive et une perte d'intérêt envers les activités quotidiennes qui durent plus de deux semaines. Il s'accompagne souvent de changements physiques du sommeil, de l'appétit, de l'énergie et de la concentration. Il est aussi fréquemment associé à des pensées pénibles de désespoir, de culpabilité et, parfois, de suicide. Des troubles de l'humeur comme le TDM peuvent se manifester selon les saisons. Ce « trouble affectif saisonnier » s'avère plus grave qu'une simple « déprime hivernale ».

Pour composer avec le TDM, la première étape consiste à le considérer sous son vrai visage. Les personnes qui ont récemment vécu des

difficultés sociales, des problèmes financiers ou la perte d'un être cher courent un risque plus élevé. Les affections chroniques, la douleur et certains problèmes médicaux comme les accidents vasculaires cérébraux et les crises cardiaques sont également associés au TDM.

Plusieurs personnes s'inquiètent d'aborder des sujets comme la dépression ou le suicide, pensant que cela peut aggraver l'état d'une personne. En fait, c'est l'inverse. Les personnes souffrant de dépression peuvent être soulagées d'avoir la chance de partager leurs sentiments. Et, si vous obtenez l'aide dont elles ont besoin, vous pourriez sauver une vie.

La dépression et la tristesse ne sont pas semblables. Contrairement à la tristesse, la dépression peut devenir un problème chronique nuisant à tous les aspects de la vie d'une personne. Elle étouffe les plaisirs du quotidien et peut approfondir l'isolement des personnes âgées. La dépression peut aussi compromettre le traitement d'autres maladies, augmenter le risque de contracter des problèmes de santé grave, prolonger l'invalidité et mener à un décès prématuré. Les troubles de l'humeur peuvent aussi avoir des effets négatifs sur la famille et les aidants naturels.

Comme la santé mentale influe sur les émotions, la cognition et la santé physique, il importe de surveiller les changements dans ces domaines. Les hommes âgés courent un risque de suicide plus élevé que le reste de la population. Les pensées suicidaires représentent une urgence médicale et devraient être traitées comme telles.

Voici certains des symptômes de la dépression saisonnière que vous devriez surveiller durant la saison hivernale :

- manger plus ou moins qu'à l'habitude;
- une prise ou perte de poids non voulue;

- des problèmes à s'endormir ou à rester endormi, ou trop dormir;
- l'agitation, l'incapacité à rester assis;
- un faible niveau d'énergie;
- des sentiments de culpabilité sur ce qui a été fait ou ce qui ne l'a pas été;
- de la difficulté à penser ou à se concentrer;
- des sentiments de désespoir, penser qu'il ne vaut pas la peine de vivre.

Plusieurs d'entre nous trouvent difficile de parler de nos sentiments, mais il est important de chercher de l'aide lorsque vous reconnaissez des changements dans votre humeur. Posez-vous ces trois questions :

Au cours du dernier mois...

- Avez-vous souvent ressenti des sentiments de découragement, de dépression ou de désespoir?
- Vous est-il arrivé d'avoir peu d'intérêt ou de prendre peu de plaisir à faire des activités?
- Avez-vous pensé à vous blesser ou à blesser d'autres personnes?

Si vous avez répondu affirmativement à ces questions, consultez votre médecin, particulièrement si vous croyez que votre humeur sombre a beaucoup nui à votre vie ou qu'elle a duré plus longtemps que ce à quoi vous vous attendiez.

Quatre-vingts pour cent des troubles dépressifs peuvent être traités. Il existe de nombreuses pistes de traitement, et elles ne signifient pas toutes l'ajout d'un autre médicament à votre liste. Le but est d'améliorer vos relations et de vous redonner la capacité de jouir de la vie. ■

Article fourni par la **Canadian Geriatrics Society**.

COMPARAISON ENTRE TRADEX ET D'AUTRES COURTIER

DÉTAILS ACTUELS DU PORTEFEUILLE

10 000 \$ dans un CPG de 1 an dans leurs RÉER autogérés
 17 600 \$ investis dans leur RÉER (frais d'entrée contre frais de sortie)
 11 000 \$ dans leur fonds bancaire
 35 000 \$ investis chez Tradex, ou ailleurs dans un CELI

**EMILY EST
MEMBRE DE
TRADEX.**

**BRIAN NE
L'EST PAS.**



	EMILY	BRIAN
Montant payé pour l'administration générale	0 \$	227 \$
Montant payé pour des transactions précises	0 \$	50 \$
Montant que mes placements ont versé pour des services courants à mes comptes	416 \$	1 453 \$
Montant que le courtier a reçu pour s'occuper de mes comptes	416 \$	1 730 \$

	EMILY	BRIAN
Montant que Tradex a versé dans le compte d'Emily		
Administration du RÉER	135 \$	N/A
Frais de transfert	57 \$	N/A
Partie des remises pour les comptes Tradex	97 \$	N/A
Frais administratifs remboursés	105 \$	N/A
Frais totaux versés à Emily	394 \$	N/A
Montant net que le courtier a reçu	22 \$	1 730 \$



POURQUOI BRIAN DEVRAIT PASSER À GESTION TRADEX INC.?



Service impartial d'employés salariés qui ne reçoivent pas une commission



Nombreuses solutions financières



Examiner et rééquilibrer le plan de sorte qu'il corresponde aux objectifs



Plus de services, notamment planification de l'assurance, de la succession et de l'impôt



Excédent remboursé aux fonds Tradex chaque année



Portefeuille de placement personnalisé

TIRER LE MEILLEUR PARTI DE VOS PLACEMENTS AU PLUS FAIBLE COÛT POSSIBLE

ROBERT TODD

Au début de 2017, toutes les maisons de courtage et tous les gestionnaires de portefeuille enregistrés auprès de toute commission des valeurs mobilières canadienne seront tenus d'émettre de nouvelles déclarations d'information, qui pourraient vous réserver des surprises.

Dans le cadre d'un effort en cours visant à rendre les coûts (et les avantages) des placements plus clairs pour les Canadiens, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) exigent que tous les investisseurs reçoivent un rapport annuel de leur(s) maison(s) de courtage sur ce qui suit :

- le rendement réel de leurs placements pendant l'année précédente (contrairement au rendement annualisé d'un placement);
- le montant que votre maison de courtage a reçu au cours de l'année précédente en termes de frais, de commissions, de frais administratifs et de toute autre forme de rémunération.

Les ACVM sont un organisme-cadre comprenant la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, l'Autorité des marchés financiers du Québec et les onze autres organismes de réglementation des valeurs mobilières des provinces et des territoires. Elles cherchent à harmoniser et à améliorer les règlements pour rendre un environnement complexe plus transparent pour les investisseurs. On appelle ce programme Gestion des relations avec la clientèle, phase 2 ou GRC2.

Rendement

En général, on mesure le rendement annuel d'un placement au moyen d'un nombre qui exprime le changement de la valeur d'un montant en dollars fixe d'un certain placement au cours d'une année civile. Cette mesure appelée « taux de rendement pondéré dans le temps » est remplacée dans le nouveau rapport sur le rendement par un « taux de rendement pondéré en dollars » qui vous informe du changement de la valeur de vos placements pendant l'année. Cela comprend des placements supplémentaires et des débours/retraits en plus de tous les changements de la valeur marchande. Vous devriez comparer votre taux de rendement personnel au rendement visé

dans votre plan financier afin de déterminer si vous êtes en avance du plan ou en arrière de celui-ci. En ce qui concerne les fonds communs de placement, les rendements pondérés en fonction du temps après les coûts resteront à votre disposition pour vous permettre de comparer le rendement de votre placement à celui du fonds de référence ou d'autres fonds dont les objectifs sont semblables.

Rémunération

En général, selon le placement, les conseillers reçoivent une partie des commissions, des paiements initiaux ou des frais administratifs (paiements annuels continus que vous verrez en dollars dans le nouveau rapport sur la rémunération). Ces revenus courants sont un pourcentage de votre placement : plus le rendement de vos placements est élevé, plus leur rémunération l'est.

Les nouveaux rapports doivent comprendre tous les frais payés directement par le client ou l'investisseur. Cela comprend les montants liés aux opérations ainsi que ceux mentionnés ci-dessus. Ces frais peuvent sembler très importants en termes de dollars pour certains comptes, surtout quand on les compare au piètre rendement des placements.

En 2014, le compte de fonds commun de placement canadien moyen était de 44 000 \$, alors que le compte de courtage d'actions moyen était de 71 000 \$. Pour les comptes qui consistent en fonds comportant des commissions intégrées, la rémunération moyenne d'une maison de courtage se situe entre 50 et 100 points de base (0,50 % à 1,00 %), soit environ entre 225 et 700 \$ par an.

Pour préparer le terrain à la GRC2, de nombreuses sociétés de placement réduisent les frais de gestion de bon nombre de leurs fonds ou créent de nouvelles « classes » de placements où le coût de la gestion des fonds est combiné à d'autres coûts qui ne sont pas déclarés. Les banques ont aussi rendu la détermination du coût de placement plus difficile en offrant des ensembles de fonds, des services consultatifs « robotisés » et des comptes intégrés où les coûts totaux à l'investisseur peuvent être plus élevés qu'ils auraient pu l'être avant l'effort visant à

améliorer la transparence. Certaines maisons de courtage ont augmenté leur part de revenus des placements, qui est passée de 0,50 % à 1,00 % typiquement en frais administratifs sur les fonds communs de placement à 1,00 % à 1,50 % sur les comptes à la commission.

Si vous n'êtes pas sûr de la façon de lire vos nouveaux rapports sur le rendement de vos placements ou vos rapports sur la rémunération de votre maison de courtage, posez des questions à votre conseiller. Demandez à son concurrent. Demandez à un conseiller financier professionnel qui touche un salaire fixe plutôt que des commissions. Cherchez un conseiller qui est « vivant » et attentif à vos objectifs financiers, pas un « conseiller-robot » qui offre seulement un nombre limité d'options « préemballées ».

Une approche axée sur les membres

Alors que des sociétés de placement remboursent certains de leurs frais de gestion (surtout pour rendre de nouveaux fonds plus attrayants aux investisseurs), les ristournes annuelles de Tradex, une société d'Ottawa, ont permis de rembourser plus d'un million de dollars en frais de gestion au cours des trois dernières années. Elle rembourse aussi les frais administratifs pour ses propres fonds, réduisant ainsi les coûts et augmentant les rendements pour ses investisseurs.

Les membres de l'Association nationale des retraités fédéraux peuvent devenir des membres de Tradex — un nouveau partenaire privilégié de Retraités fédéraux et la seule maison de courtage sans but lucratif du Canada dont les services sont exclusivement offerts aux membres anciens et actuels de la fonction publique et leurs familles. Les conseillers expérimentés salariés de Tradex sont à votre disposition pour vous aider à créer un plan financier qui répond à vos objectifs. ■

.....

Robert Todd est membre de la Section d'Ottawa de Retraités fédéraux. Il a pris sa retraite en 2008 après 35 ans de service auprès de plusieurs ministères. Il est investisseur chez Tradex depuis 1992 et en est un directeur depuis 2002.

DÉFENSE DES INTÉRÊTS EN ACTION

L'Accord sur la santé ET LES AÎNÉS

SAYWARD MONTAGUE

L'année 2017 marquera le 150^e anniversaire du Canada, ainsi qu'un autre jalon : un nouvel Accord sur la santé, avec un plan pour les soins aux aînés.

L'Accord sur la santé du Canada est l'entente qui établit le financement et la prestation de services de soins de santé entre les gouvernements provinciaux, territoriaux et

fédéral. L'Accord, qui a été en place de 2004 à 2014, avait concrétisé les engagements provinciaux et fédéraux à l'égard de la *Loi sur la santé du Canada*, défini des buts communs par rapport à des questions comme les délais d'attente et fourni des transferts stables. Il avait également lié nos gouvernements à des buts relatifs aux soins à domicile, aux médicaments d'ordonnance et aux soins primaires.

La *Loi sur la santé du Canada* présente ce que devrait être ce système : administré publiquement, universellement accessible et offrant une couverture exhaustive et

transférable d'une province et d'un territoire à l'autre. L'Accord sur la santé fixe des objectifs qui améliorent le système et présente les priorités nationales pour s'assurer de répondre aux besoins des Canadiens en soins de santé.

L'Accord sur la santé a connu un franc succès. Des progrès ont été réalisés par rapport aux délais d'attente et le financement fédéral des soins de santé a augmenté à 20 %, bien plus près de ce qu'il était lorsque le système a vu le jour. (Saviez-vous que, avant le premier Accord sur la santé, le financement fédéral pour la santé avait commencé à environ 50 % et ensuite chuté à environ 10 % à la fin des années 90?)

En 2011, le gouvernement fédéral a annoncé un nouveau plan. À compter de 2017-2018, les transferts totaux devaient augmenter en fonction d'une moyenne mobile triennale de la croissance du PIB, avec garantie d'augmentation du financement d'au moins 3 % par année. En 2013, le directeur parlementaire du budget, Kevin Page, avait estimé que cela se traduirait par des compressions des dépenses de 31 milliards de dollars entre 2017 et 2024. Le plan de 2011 répartissait aussi le financement en fonction du nombre d'habitants; les principes de la péréquation ne sont pas valables dans ce cas, ce qui signifie que les provinces moins bien nanties n'obtiendront plus de fonds supplémentaires.

En 2014, l'Accord a expiré, laissant les Canadiens sans cadre pour guider notre système de soins de santé au cours du plus



grand changement démographique que nous ayons jamais vu. Comme les premiers bébé-boumeurs sont maintenant septuagénaires, les personnes âgées de 65 ans et plus sont maintenant plus nombreuses que celles âgées de moins de 15 ans. Cette nouvelle réalité – à laquelle s’ajoutent des défis de financement et de prestation de services – a produit une conscientisation aiguë du besoin d’une stratégie nationale sur les soins aux aînés.

L’Accord, qui a été en place de 2004 à 2014, avait concrétisé les engagements provinciaux et fédéraux à l’égard de la *Loi sur la santé du Canada*, défini des buts communs par rapport à des questions comme les délais d’attente et fourni des transferts stables. Il avait également lié nos gouvernements à des buts relatifs aux soins à domicile, aux médicaments d’ordonnance et aux soins primaires.

L’élection de 2015 a mené un nouveau gouvernement au pouvoir. La nouvelle ministre de la Santé, la D^{re} Jane Philpott, a reçu le mandat de régler plusieurs dossiers cruciaux. À son entrée en fonction, la mise sur pied d’une nouvelle ronde de pourparlers avec les provinces sur l’établissement d’un nouvel Accord sur la santé figurait au premier rang de ses tâches. La ministre avait également pour mandat de veiller à ce que le nouvel accord offre un meilleur accès aux médicaments sur ordonnance et à l’achat en gros de produits pharmaceutiques, réponde aux besoins en services à domicile et fasse progresser l’innovation en matière de santé.

Retraités fédéraux croit que l’accord doit comprendre un plan national sur les besoins des aînés en matière de soins de santé.

En septembre, la ministre Philpott a présenté la liste des priorités que les gouvernements provinciaux et fédéral ont convenu d’inclure dans les négociations sur l’accord : les soins à domicile, les soins de longue durée, les soins communautaires, les produits pharmaceutiques, la santé mentale et les soins de santé aux Autochtones. En octobre, les ministres de la Santé se sont réunis pour jeter les bases, cependant Mme Philpott a souligné que les finances de la santé devraient revenir aux ministres des Finances. Elle n’a pris qu’un engagement financier réservant trois milliards de dollars en quatre ans pour les soins à domicile.

Un Accord sur la santé renouvelé réaffirmerait l’engagement du gouvernement fédéral envers notre système de soins de santé et pourrait aider à garantir le principe fondateur de l’universalité ou de l’accès équitable pour tous les Canadiens, peu importe où ils habitent.

L’Association nationale des retraités fédéraux sait que les soins de santé des aînés sont importants pour nos membres et pour les Canadiens. C’est pourquoi nous demandons aux gouvernements fédéral et provinciaux de s’attaquer aux enjeux cruciaux qui importent aux aînés et à leurs familles : des investissements pour améliorer les soins à domicile et à long terme, un meilleur accès aux médicaments et plus de soutien pour les aidants naturels.

Lorsque nous nous exprimons d’une voix unifiée, nous avons de l’influence. Nous venons d’organiser une série d’assemblées publiques à l’échelle du Canada avec l’Association médicale canadienne. Elles nous ont appris à quel point ces enjeux importaient à nos membres. Et nous allons présenter leurs témoignages à nos ministres de la Santé fédérale et provinciales.

Il n’est pas trop tard pour participer. Dites-nous ce que le plan pour les aînés devrait comprendre, à votre avis. Pour en savoir plus, visitez www.federalretirees.ca/AccordSante dès aujourd’hui, et envoyez vos réflexions à notreaccord@retraitesfederaux.ca. ■

Sayward Montague est la directrice de la défense des intérêts à l’Association nationale des retraités fédéraux.





Campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada

Chaque année, les retraités fédéraux manifestent un soutien inconditionnel à leur communauté par l’entremise de la CCMTGC.

Vous pouvez toujours faire un don par retenues mensuelles sur pension.

Veillez composer le 1-877-379-6070 pour faire un don déductible d’impôt dès aujourd’hui!

gcwcc-ccmtgc.org



Association nationale
des retraités fédéraux

National Association
of Federal Retirees

NOUVELLES DE RETRAITÉS FÉDÉRAUX

Il n'y aura plus d'autocollants d'expiration

Vous n'aurez plus besoin d'avoir un autocollant d'expiration sur votre carte de membre. L'Association a décidé de cesser d'utiliser les autocollants à compter du 1^{er} janvier, à titre de mesure de réduction des coûts pour contribuer à équilibrer le budget. Nous prévoyons ainsi économiser 100 000 \$ par an. Tous nos partenaires privilégiés ont été informés du changement et ont pour consigne d'honorer toutes les cartes de membre valides. Pour avoir de l'aide, communiquez avec notre service des adhésions, à service@retraitesfederaux.ca ou au 1-855-304-4700, ou visitez la section Partenaires privilégiés sur notre site Web, à retraitesfederaux.ca.

Des informations fort utiles

Nous recevons des commentaires très élogieux sur notre bulletin électronique mensuel à l'intention des membres seulement et lancé récemment. Si vous souhaitez recevoir les dernières actualités sur des dossiers comme notre poursuite judiciaire sur le Régime des soins de santé de la fonction publique et les autres initiatives de l'Association, établissez une connexion dans retraitesfederaux.ca et modifiez vos préférences de communication dans votre profil de membre, ou communiquez avec le service des adhésions, à service@retraitesfederaux.ca (1-855-304-4700) pour avoir de l'aide. Pendant votre connexion, vérifiez si nous avons vos coordonnées actuelles, dont vos adresses de courriel et vos

numéros de téléphone, ce qui permet à votre section de vous tenir au courant des actualités et des événements locaux.

Nos plus récents partenaires : SimplyConnect et Tradex

Nous sommes heureux d'accueillir SimplyConnect et Tradex à notre éventail de partenaires privilégiés nationaux.

SimplyConnect offre aux membres des rabais sur des forfaits de téléphonie cellulaire simple et abordable, avec une couverture nationale en réseau LTE et un service à la clientèle canadienne convivial. Pour plus de précisions, voyez les pages 28 et 29 de ce numéro de Sage.

Seul service de fonds mutuels à prix coûtant du Canada, Tradex offre des services financiers en exclusivité aux membres retraités et en poste de la fonction publique, des Forces canadiennes, de la GRC et à leurs familles. Les pages 36 et 37 de cette édition de Sage vous renseigneront davantage.

À propos des partenaires

La nouvelle année s'accompagne de rêves de voyages d'aventures, d'une résolution rafferme sur la santé et la bonne forme – tant physique que financière – et de plans pour l'avenir. Pendant que vous étudiez les possibilités, n'oubliez pas que les offres de rabais de nos partenaires privilégiés peuvent vous aider à atteindre vos buts. Pour en savoir plus, visitez notre page Partenaires privilégiés sur retraitesfederaux.ca.

Partenaires privilégiés



Enseignez ce que vous vous connaissez

L'Association nationale des retraités fédéraux collabore avec le Conseil du Trésor du Canada au lancement d'un nouveau mécanisme simple pour jumeler et mettre en rapport des fonctionnaires actuellement en poste avec des membres de Retraités fédéraux. Dans l'esprit du 150^e anniversaire de la Confédération, nous sommes à la recherche de 150 membres à la retraite qui sont disposés à partager leur temps, leurs connaissances et leur expérience. Pour en savoir plus, visitez retraitesfederaux.ca/mentorat.

Errata – Barème de cotisations

Dans la dernière édition de Sage, nous avons publié un tableau de notre nouveau barème de cotisations avec des erreurs typographiques dans la version française. Voici le tableau, corrigé. Nous nous excusons de tout désagrément que cette erreur a pu causer.

Nouveau barème de cotisations

ANNUELLE		
	Individuelle	Familiale
2017	47,76 \$	62,04 \$
2018	48,96 \$	63,60 \$
2019	50,28 \$	65,16 \$
MENSUELLE		
	Individuelle	Familiale
2017	3,98 \$	5,17 \$
2018	4,08 \$	5,30 \$
2019	4,19 \$	5,43 \$

Célébrons Canada 150

Grâce aux photos que nous ont généreusement envoyées nos membres, le Bureau national a produit des vidéos professionnelles de deux minutes dans les deux langues officielles, pour contribuer à reconnaître et à célébrer les contributions de nos membres à l'édification du Canada. Soyez à l'affût de la diffusion de ces vidéos au début de la nouvelle année. Pourquoi ne pas penser à comment vous pourriez les partager localement avec des membres de votre famille et des amis, ou les présenter lors des événements de section que vous pourriez être en train de planifier?

Bénévoles recherchés

L'appel de candidatures pour le Programme de prix de reconnaissance des bénévoles 2017 commence le 16 janvier 2017. C'est là une excellente possibilité de souligner l'excellent travail accompli par un des bénévoles de l'Association.

Les bénévoles sont notre ressource essentielle. L'Association offre des possibilités de bénévolat à long terme, à court terme et ponctuelles de présider des comités ou d'y siéger, de participer à des campagnes de défense des intérêts (comme Respectez votre

promesse et le nouvel Accord sur la santé) et planifier des événements promotionnels.

Pour en savoir plus sur les catégories de prix de reconnaissance et le processus à suivre pour proposer une candidature, ou pour faire du bénévolat, communiquer avec l'agente d'engagement des bénévoles, au 613-745-2559 ou à gcurran@retraitesfederaux.ca.

Possibilités de postes au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de l'Association nationale des retraités fédéraux est composé de dirigeants qui se consacrent à la mission de l'organisation, qui est d'améliorer considérablement la qualité et la sécurité de la retraite de nos membres et de tous les Canadiens, au moyen de la défense des intérêts et de la prestation de services.

Comme l'Association est la porte-parole des retraités fédéraux et des anciens combattants, le calibre de nos administrateurs est essentiel pour maintenir la crédibilité et la voix de nos membres. Pour une personne qui a la passion de diriger une organisation forte de plus de 180 000 membres et dotée de 82 sections d'un océan à l'autre, un poste au sein du Conseil d'administration de l'Association constitue une possibilité extraordinaire.

Notre Conseil se fait champion de l'importance de la sécurité de la retraite et s'engage à travailler en tant qu'équipe cohésive dotée d'une voix forte. En plus des rôles et responsabilités habituels d'un administrateur, les membres du Conseil de l'Association sont des défenseurs et des ambassadeurs actifs de l'organisation et participent pleinement à sa mission.

Domaines d'expertise

Nous sommes à la recherche d'administrateurs disposés à contribuer à une équipe dynamique qui travaille en tant qu'organe de direction unifié. Il est nécessaire de posséder des compétences de travail d'équipe efficace et de pensée stratégique.

Nous faisons bon accueil à tous les candidats intéressés et apprécierions tout particulièrement ceux qui ont des connaissances dans les domaines du droit des affaires et de l'analyse de contexte. Le Conseil souhaite également une composition diversifiée,

notamment des femmes, des autochtones, ainsi que des personnes handicapées ou appartenant à des minorités visibles.

Responsabilités des membres du Conseil d'administration

On s'attend de chaque membre du Conseil à ce qu'il sache ce qu'est la gouvernance et qu'il la mette en pratique dans ses fonctions.

On s'attend à ce que les membres du Conseil connaissent les enjeux actuellement défendus par l'Association et qu'ils se tiennent au courant des développements qui touchent l'Association et ses activités de défense des intérêts.

On s'attend à ce qu'ils lisent et comprennent les états financiers de l'Association et qu'ils aident le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités fiduciaires.

On s'attend à ce qu'ils assistent en personne à cinq réunions du Conseil par an, ainsi qu'aux téléconférences et aux réunions sur le Web supplémentaires qui sont nécessaires. On s'attend à ce qu'ils lisent la documentation avant les réunions et soient prêts à poser des questions et à participer aux discussions de manière positive.

On s'attend à ce qu'ils siègent à un ou plusieurs comités du Conseil et qu'ils participent activement aux travaux de ces comités.

On s'attend à ce qu'ils représentent l'Association de manière responsable au besoin et qu'ils appuient ses positions en matière de défense des intérêts et de politiques.

Présentation d'une candidature

Il y aura cinq postes d'un mandat de trois ans à pourvoir par élection lors de l'assemblée annuelle des membres de juin 2017 : administrateurs des districts de la C.-B. et du Yukon; des Prairies et des T. N.-O.; du Québec; d'Ottawa; et de l'Atlantique. L'appel de candidatures pour ces postes prendra fin le 17 mars 2017.

Si vous souhaitez faire partie du Conseil d'administration de l'Association nationale des retraités fédéraux et prêter votre concours pour défendre la sécurité de la retraite de nos membres et de tous les Canadiens, ou si vous souhaitez plus de renseignements, veuillez communiquer avec le Comité des candidatures, par courriel à elections@retraitesfederaux.ca. ■

ANNONCES DES SECTIONS

COLOMBIE-BRITANNIQUE

BC01 CENTRE DE LA VALLÉE DU FRASER

9 févr., 13 h 30 à 15 h : Assemblée ordinaire à la salle Fireside de l'église APA, 3145, route Gladwin, Abbotsford. Conférence informative sur des questions qui intéressent nos membres, suivie d'une brève réunion d'affaires. Des rafraîchissements seront servis.

9 mars, 13 h 30 à 15 h : Assemblée annuelle des membres à la salle Fireside de l'église APA, 3145, route Gladwin, Abbotsford. Un vote aura lieu pour élire les membres du conseil d'administration et présenter le budget. Des rafraîchissements seront servis.

13 avr., 13 h 30 à 15 h : Assemblée ordinaire à la salle Fireside de l'église APA, 3145, route Gladwin, Abbotsford. Conférence informative sur des questions qui intéressent nos membres, suivie d'une brève réunion d'affaires. Des rafraîchissements seront servis.

Renseignements : Randie Scott, président de la section, au 778-344-6499 ou à randiescott@hotmail.com. Si vous n'avez pas encore fait part de votre courriel à la section ou si vous avez changé d'adresse de courriel, veuillez envoyer un courriel à fsna-cfv@shaw.ca.

BC04 VALLÉE DU FRASER

7 févr. : Dîner spécial. Détails à venir. Renseignements : Charles à cherb42@hotmail.com ou au 778-235-7040.

9 mars, 11 h : Assemblée annuelle des membres et dîner au Newlands Golf & Country Club à Langley, au 21025, 48^e Av., Langley. Accueil à 11 h. Assemblée à 11 h 30. Dîner-buffet : 15 \$ par personne, payable à l'entrée. Réservations : Charles à cherb42@hotmail.com ou au 778-235-7040 avant le 1^{er} mars.

Le premier jeudi de chaque mois, à 14 h : Rencontres d'échange au restaurant Ricky's Country Inn, boul. King George près de la 22^e Av., South Surrey.

Avez-vous des questions sur la santé, sur les pensions et sur les prestations? Renseignements : Ilene à imfika@shaw.ca.

Vous n'avez pas entendu parler de nous dernièrement? Veuillez communiquer tout changement de courriel à Steve à s.sawchuk@shaw.ca.

Nous invitons les bénévoles à nous aider avec les activités de la section. Consultez www.nafrfraservalleywest.ca pour les

nouvelles actuelles, les activités et les coordonnées de la section.

Bonne année à nos membres et à leurs familles!

BC06 NORD DE L'ÎLE – JOHN FINN

8 mars, 11 h : Dîner-causerie à l'hôtel Best Western Westerly, 1590, avenue Cliffe, Courtenay. RSVP d'ici le 22 févr. Coût : 17 \$ par membre et par invité. C'est notre assemblée annuelle des membres qui comprend les élections des administrateurs de la section. La personne invitée sera de ListenUP! Canada, HearingLife Canada. Renseignements ou réservations : Norma Dean au 250-890-1218 ou à n-ad-2@hotmail.com.

Les mises en candidature et les élections aux postes de présidence, de secrétaire, d'agent des prestations de santé, de directeur des communications, de directeur des programmes, de directeur du bien-être et de trois autres administrateurs se tiendront à notre AAM du 8 mars. Renseignements : Cecile Turnbull à cecile.turnbull@shaw.ca ou consultez www.nijf.ca. Avec moins de dix réunions par année, l'engagement est minimal. Des connaissances informatiques seraient un atout.

BC09 VICTORIA-FRED WHITEHOUSE

10 janv., 10 h : Conférencier : Bruce Simpson, gérant de la succursale, Hatley Memorial Gardens.

14 mars, 10 h : Assemblée annuelle des membres.

Les assemblées de la section ont lieu à la filiale Trafalgar/Pro Patria (no 293) de la Légion royale canadienne, au 411, chemin Gorge Vale E., à partir de 10 h.

Si vous souhaitez que votre section communique pleinement avec vous, nous avons besoin de votre courriel. Sans cela, nous sommes incapables de vous envoyer nos bulletins électroniques mensuels, des notifications spéciales et nos rappels d'assemblées de la section.

BC10 SUD DE L'OKANAGAN

3 mars, 10 h : Assemblée annuelle des membres et élections des administrateurs au Days Inn and Conference Centre, 152, chemin Riverside, Penticton. Café à 10 h, AAM et élections à 10 h 30, suivies d'une conférence et du dîner. Coût : 10 \$ par membre, comprenant les taxes et le pourboire. Réservation et paiement d'ici le 22 février.

Nous avisons les membres des activités par courriel ou téléphone. Si vous avez une adresse courriel et n'êtes pas sur notre liste de diffusion ou si vous voudriez recevoir un rappel

téléphonique, veuillez communiquer par courriel à FedRetirees@telus.net ou par téléphone au 250-493-6799.

À l'AAM de la section du Sud de l'Okanagan, nous rechercherons des candidatures pour notre conseil d'administration. Si vous êtes intéressé ou si vous connaissez quelqu'un qui pourrait l'être, veuillez communiquer avec Lynn Jackson à FedRetirees@telus.net ou au 250-488-9940. Les bénévoles sont toujours les bienvenus.

BC12 KAMLOOPS

8 févr., 11 h : Dîner et AAM au North Shore Community Centre, au 730, avenue Cottonwood, Kamloops. Veuillez vous stationner du côté ouest! Coût : 10 \$. L'ordre du jour comprendra les élections au conseil d'administration et la reconnaissance de bénévoles. Réservations et questions : d'ici le 2 février à kamloopsoffice@gmail.com ou au 250-571-5007.

Notre section invite les appels de membres qui désirent faire du bénévolat. Nous avons vraiment besoin d'une personne avec de l'expérience en site Web, ainsi que des bénévoles pour les communications et d'autres postes. Il n'est jamais trop tard pour joindre une équipe agréable! Renseignements : Nadene Fraser au 250-851-1541 ou laissez un message vocal.

BC13 KOOTENAY

18 avr., 13 h à 15 h : AAM à l'Heritage Inn, 803, rue Cranbrook N., Cranbrook. Le dîner est servi à midi avant l'assemblée. Coût du dîner : 10 \$. Aucun coût pour participer à l'assemblée seulement. Renseignements ou réservations : Jim Ackison au 250-919-9348.

BC14 SIDNEY ET DISTRICT

18 févr., 9 h 30 à midi : Assemblée trimestrielle de la section et AAM à l'église Ste-Elizabeth, Sidney. L'assemblée comprendra les élections au conseil d'administration 2017-2018 de la section.

22 avr., 9 h 30 à midi : Assemblée trimestrielle de la section à l'église Ste-Elizabeth, Sidney. Les conférenciers seront les trois candidats de la circonscription provinciale de Saanich and The Islands.

La section est à la recherche d'une vice-présidence et sera à la recherche d'une présidence à la fin de l'assemblée annuelle en février. Le conseil d'administration est également à la recherche d'une personne avec des connaissances informatiques pour s'occuper du site Web de la section. Renseignements : David Stinson au 250-654-0244.

BC15 PRINCE GEORGE

9 févr., 10 h 30 : AAM au centre des aînés Spruce Capital sur le chemin Rainbow, Prince George. Réservations : Marg Briault à mabriault@gmail.com d'ici le 6 février. Coût : 5 \$ par membre. Invité à confirmer.

La section BC15 recherche des candidatures au conseil d'administration lors de l'AAM du 9 février, car plusieurs membres nous quittent, y compris la présidence, la trésorerie et deux administrateurs du conseil. Si vous êtes en mesure de siéger au conseil ou si vous connaissez quelqu'un qui serait intéressé, veuillez communiquer avec mabriault@gmail.com.

ALBERTA**AB16 CALGARY**

17 févr., 10 h : Assemblée générale et dîner au Fort Calgary, 750 – 9^e Av. S.-E., Calgary, 403-290-1875. Un conférencier de la CAA parlera des problèmes des conducteurs âgés. Veuillez arriver à 10 h pour obtenir un siège. La réunion commence à 10 h et est suivie du dîner à midi. Réservation : appelez le bureau au 403-265-0773 deux ou trois semaines avant l'événement. Si vous ne pouvez pas assister au dîner, il est très important d'appeler le bureau et d'annuler cinq jours d'avance. Souvenez-vous de nos vétérans, un don de nourriture sera apprécié.

Veuillez consulter les mises à jour des activités sur notre site Web national au www.federalretirees.ca et sur la page des réunions-dîners de la section de Calgary sur notre site Web régional au fsnaab.ca/calgary-meeting-minutes.

Pauses-café à Okotoks/Foothills : Le groupe Foothills espère présenter un conférencier qui parlera des problèmes des conducteurs âgés au début de l'année. Si les membres ont d'autres suggestions de sujets, nous les prions de communiquer avec Michelle Lucia au 403-938-7397 ou à gmluchia@shaw.ca, ou Doug Raynor au 403-995-1786 ou à draynor@shaw.ca.

Nous cherchons des bénévoles pour travailler au bureau, ouvert du lundi au vendredi, de 10 h à 12 h. Les tâches comprennent traiter les reçus pour le paiement des frais d'adhésion, fournir les renseignements sur les pensions et les prestations, effectuer le renvoi à l'APS et faire le suivi sur les demandes d'adhésion générale. Renseignements : 403-265-0773 ou fsnacial@telus.net.

AB18 SUD DE L'ALBERTA

27 janv., 11 h 30 : Notre prochaine assemblée annuelle sera un dîner au Country Kitchen à Lethbridge. Le programme sera annoncé plus tard, mais comprendra la présentation des membres du nouveau CA.

AB19 RED DEER

12 avr., 12 h : Assemblée annuelle des membres et élections au Baymont Inn & Suite, 4311 49^e Avenue, Red Deer. La section de Red Deer recherche des candidatures au conseil d'administration qui seront élues lors de l'assemblée annuelle des membres du 12 avril. Les postes ouverts sont : présidence, vice-présidence, secrétaire et adhésions. Si vous ou quelqu'un que vous connaissez est intéressé à siéger au conseil d'administration de la section, communiquez avec Marlynn à c176fsna@telus.net.

AB92 LAKELAND

Assemblée du conseil d'administration, hiver 2017

17 janv. : Assemblée du conseil d'administration de la section pour préparer l'AAM

21 févr., 11 h : AAM, escadre 784 de l'Aviation royale canadienne, 5319 48^e Av. S., Cold Lake. Coût : 10 \$ par membre. Réservations : Ethel au 780-594-3961 ou à ethellou@telus.net d'ici le 17 février.

Nous sommes à la recherche d'un bénévole pour occuper le poste de vice-présidence. Renseignements : Lou au 780-594-3961 ou à louethel@telusplanet.net.

Nous sommes également à la recherche de bénévoles pour notre comité téléphonique. Renseignements : Ethel au 780-594-3961 ou à ethellou@telus.net.

SASKATCHEWAN**SK24 REGINA ET RÉGION**

13 mars, midi : AAM et dîner à l'église anglicane All Saints, 142, route Massey, Regina. Gratuit pour les membres, 10 \$ pour les invités. Sujets abordés : élections de la présidence, de la secrétaire et de la trésorerie et révision du rapport du vérificateur et du budget. Renseignements ou réservations : 306-359-3762 ou fsna@sasktel.net d'ici le 6 mars.

SK25 SASKATOON

8 févr., midi : Dîner des membres. Défi spécial : Invitez un ami admissible à devenir membre et vous pourriez participer à un tirage pour un prix spécial. Coût : 5 \$ par membre et invité.

19 avr., 18 h : Souper des membres et AAM au restaurant Smiley's sur le chemin Circle. Coût : 10 \$ par membre, 20 \$ par invité.

Réservations : Loretta Reiter au 306-374-5450 ou Leslie John au 306-373-5812.

Nous recherchons des candidatures aux postes du conseil d'administration pour l'AAM en avril. Les candidatures devraient être en place deux semaines avant l'AAM (30 mars 2017). Renseignements : Bob au 306-373-7718.

SK29 SWIFT CURRENT

15 mars, 10 h 30 : Assemblée annuelle des membres au Pharmasave (salle de réunion publique) de Swift Current, 390, avenue Central Nord, Swift Current. L'ordre du jour comprend trouver une date et un emplacement pour l'activité sociale du printemps et les élections au conseil d'administration 2017 (vice-présidence et secrétaire, mandats de deux ans). Renseignements : Al Kildaw, président de la section, à SK29.Pres@outlook.com ou au 306-784-3475.

MANITOBA**MB30 OUEST DU MANITOBA**

30 janv., 11 h 30 : Dîner-rencontre à la Seniors for Seniors Coop, 311, avenue Park Est, Brandon. Conférencier : gendarme Sean O'Keefe, de la GRC Portage la Prairie, qui discutera de la fraude chez les personnes âgées. La liaison communautaire de la GRC à Brandon l'accompagnera. Le transport est fourni par Al Robertson (204-728-4192) et Jac Hiebert (204-728-2438), et par Barrett Nelson (204-867-3296) à Minnedosa. Essayez d'y participer et d'inviter un ami membre. Le dîner est gratuit.

MB31 WINNIPEG ET DISTRICT

4 avr., midi : AAM à la section 283 des Anciens combattants de l'armée, de la marine et des forces aériennes, 3584, avenue Portage. Dîner gratuit à midi, suivi de l'AAM. Les membres doivent s'inscrire par téléphone ou par courriel d'ici le 24 mars. Veuillez nous faire savoir si vous êtes incapable de participer, car nous devons payer pour le nombre de personnes qui se sont inscrites.

Nous tiendrons des élections aux postes suivants : présidence, première et deuxième vice-présidences, secrétaire, agent des prestations de santé (APS) et administrateur. Nous avons un plan de succession et de mentorat pour les postes de présidence, de première et deuxième vice-présidences et de secrétaire. Nous recherchons toujours des personnes intéressées aux postes d'APS et d'administrateur. Les élections se tiendront lors de l'AAM du 4 avril 2017. Renseignements : présidence du comité de mises en candidatures au 204-989-2061 ou à nafwpg@mymts.net. Vous trouverez les descriptions des postes au conseil d'administration sur notre site Web à www.federalretirees.ca/en/Branches/Welcome.

Un tournoi amical de curling est prévu à la fin janvier 2017 et nous recherchons des bénévoles. Renseignements : Cynthia Foreman au 204-989-2061 ou à nafwpg@mymts.net. D'autres activités sont provisoirement prévues et dès que les détails deviendront disponibles, nous les inclurons dans notre bulletin d'hiver et sur notre site Web. Les bénévoles pour aider à l'organisation sont les bienvenus.

ONTARIO

ON33 VALLÉE DE L'ALGONQUIN

5 avr., 11 h 30 : Assemblée annuelle de la section à la Légion royale canadienne de Deep River. Renseignements : Michael Stephens au 613-584-9210 ou à mestephens9210@outlook.com.

Nous sommes à la recherche d'un bénévole pour gérer le site Web de la section. Renseignements : Michael Stephens au 613-584-9210 ou à mestephens9210@outlook.com.

ON38 KINGSTON ET DISTRICT

14 févr., 11 h 30 : Dîner-rencontre et assemblée de Brockville au Club House Café, club de golf Cedar Valley, 7041 Country Road 29 (boul. Stewart), 10 minutes au nord de l'autoroute 401, à Brockville. Coût : 15 \$ par personne. Veuillez indiquer votre choix de côte de bœuf ou de poulet au parmesan avec un chèque libellé au nom de l'ANRF ON38 à Dîner-rencontre de Brockville, C.P. 1172, Kingston (Ont.) K7L 4Y8 d'ici le 3 février.

11 avr., 17 h : AAM de la section au restaurant Minos Village, 2762, rue Princess, Kingston. Coût : 20 \$ par personne. Veuillez indiquer votre choix de saumon, de bœuf ou de poulet avec un chèque libellé au nom de l'ANRF ON38 à BAMB, C.P. 1172, Kingston (Ont.) K7L 4Y8 d'ici le 31 mars.

Pour des renseignements sur ces activités, consultez le site Web www.federalretirees.ca/fr-CA/ et cliquez sur « Sections » pour trouver l'information spécifique à la section de Kingston et district ou téléphonez au 613-542-9832 ou au 1-866-729-3762.

Nous recherchons des bénévoles pour faire des appels téléphoniques. Nous vous demandons seulement quelques heures de votre temps à partir de votre maison. Renseignements : Marilyn Quick au 613-634-1652.

ON39 KITCHENER-WATERLOO ET DISTRICT

4 avril, 10 h : Assemblée annuelle, avec inscription à 10 h à la place Conestoga, 110 ch. Manitou, Kitchener. Coût du dîner : 8 \$ pour les membres, 10 pour les non-membres. RVSP le 23 mars. Composez le 519-742-9031 ou envoyez un courriel à fsna39@gmail.com.

Heures de bureau

Mardi, de 10 h à midi
Jeudi, de 13 h à 15 h

Nous avons besoin de nouvelles personnes à l'exécutif, avec des idées fraîches, particulièrement avec des connaissances en informatique. Les réunions de l'exécutif ne demandent que quelques heures par mois.

Des questions? Adressez-vous à un membre de l'exécutif ou appelez notre bureau, au 519-742-9031.

ON40 LONDON

14 mars, 13 h : Assemblée des membres à la Légion Victory, 311, avenue Oakland, London. Café à 13 h. Assemblée à 13 h 30. Conférencier à confirmer. Suivie d'un léger goûter. Vous pourrez acheter les billets pour l'assemblée annuelle des membres du 11 avril.

11 avr., 11 h : Assemblée annuelle des membres au Best Western Lamplighter Inn, 591, route Wellington S., London. Coût : 15 \$ par membre, 20 \$ par invité. Élections au conseil d'administration de la section. Conférencier à confirmer. La date butoir pour acheter les billets est le 3 avril.

16 mai, 13 h : Assemblée des membres à la Légion Victory, 311, avenue Oakland, London. Café à 13 h. Assemblée à 13 h 30. Conférencier à confirmer. Suivie d'un léger goûter.

Nous recherchons des bénévoles pour aider le comité d'appels téléphoniques et pour siéger au conseil d'administration de la section. L'engagement de temps est minimal et nous avons du plaisir. Pensez-y! Renseignements : 519-439-3762.

ON 42 OSHAWA

14 déc., 11 h 30 : Dîner de Noël. Église unie Westminster, 1850, route Rossland E., Whitby. Coût à confirmer.

ON44 PETERBOROUGH

5 avr., 11 h : AAM à la filiale 52 de la Légion royale canadienne, 1550, rue Lansdowne O., Peterborough. Accueil à 11 h pour temps social, suivi du dîner et de la réunion d'affaires. Confirmation de présence d'ici le 20 mars auprès de Lorna Arnold, secrétaire de la section, à gl.arnold@yahoo.ca. Gratuit pour les membres et 8 \$ par invité.

Notre section tiendra des élections aux postes de présidence, de secrétaire et de trésorerie à l'AAM du 5 avril. Renseignements : Richard Poersch, président du comité de mises en candidatures, au 705-324-7185 ou à rpoersch@bell.net.

L'administration de la section se fait à partir de la maison d'un de nos membres. Les questions relatives à l'adhésion, aux cartes, au renouvellement, etc. sont traitées au Bureau national à Ottawa. Renseignements sur votre adhésion : sans frais au 1-855-304-4700 et demandez à parler aux services aux membres.

Avec l'aide du Bureau national, nous sommes en mesure d'envoyer des courriels aux membres de la section ON44 pour lesquels nous avons une adresse courriel actuelle. Veuillez nous faire part de votre adresse courriel. Votre conseil d'administration envoie des rappels de réunions et d'activités en utilisant cette méthode de communication.

ON45 QUINTE

25 avr. : AAM avec dîner et élections au conseil d'administration au Greek Banquet Hall, 70, chemin Harder, Belleville. Plus de détails sur l'AAM et le conférencier à venir.

Les heures du bureau ont changé. Le bureau est maintenant ouvert les mardis après-midi de 13 h à 15 h. N'oubliez pas de consulter notre site Web à www.federalretirees.ca/en/Branches/Ontario/Quinte, ou le site Web national pour rester informé des activités que l'association vous prépare.

Nous recherchons des bénévoles pour siéger à notre conseil d'administration. L'engagement de temps est minimal, mais le travail est important pour maintenir la section. Renseignements : 613-968-7212 ou fsnaon45@gmail.com.

ON46 QUINTRENT

9 déc., 11 h 30 : Dîner de Noël à la Légion de Trenton. Accueil à 11 h 30 et dîner à 12 h. Le rôti de bœuf est au menu cette année. Coût : 15 \$ par membre, 20 \$ par invité. Les billets pour cette activité sont en vente à l'assemblée des membres du 18 oct. puis au bureau. La date limite pour acheter les billets est le 2 décembre.

18 avr., midi : Assemblée de printemps des membres à la Légion royale canadienne de Trenton. Le bar ouvre à midi, du café et des Timbits seront offerts à 12 h 30, suivi de l'assemblée à 13 h.

ON49 WINDSOR ET RÉGION

14 déc., 12 h 30 : Dîner de Noël à la filiale 143, 1570, avenue Marentette, Windsor. Dîner à la dinde complet.

Nous recherchons toujours des bénévoles. Joignez-vous à nous si vous le pouvez.

Joyeux Noël et bonne année à tous et toutes!

ON50 MOYEN-NORD

Jean Gagnon, président de la section, et les membres du conseil d'administration vous invitent à consulter la page Web à www.federalretirees.ca/fr-CA/Branches/Ontario/Near-North pour des mises à jour et des renseignements. Si vous avez des questions sur votre adhésion et vos prestations de santé, ou vous avez changé d'adresse, veuillez communiquer avec nous à :

Section Moyen-Nord (ON50), C.P. 982, Station Main North Bay (Ontario), Canada, P1B 8K3
705-472-4386, nearnorth50@gmail.com

Meilleurs vœux pour de Joyeuses Fêtes et une Nouvelle Année prospère.

ON55 YORK

25 avr., 10 h 15 : AAM au Centre communautaire Richvale à Richmond Hill. Café à 10 h 15, assemblée à 10 h 30, suivie d'un dîner chaud. Inscriptions : Sharon à sherwu2day@hotmail.com ou au 905-835-1065.

ON56 HURON NORD

26 avr., midi : AAM à la filiale 76 de la Légion royale canadienne à Sudbury. Dîner léger à midi, suivi de l'assemblée. Réservations : huronnorth56@gmail.com ou 705-698-5895.

Nous tiendrons des élections aux postes de présidence, de trésorerie et de deux administrateurs lors de l'AAM du 26 avril 2017. Renseignements : Jeannine Blais au 705-698-5895 ou à huronnorth56@gmail.com. Avec moins de quatre réunions par année, l'engagement de temps est minimal. Certaines connaissances en informatique seraient un atout.

QUÉBEC**QC59 CANTONS-DE-L'EST**

15 déc., 10 h 15 le matin : Activité de Noël à l'Hôtel Delta, 2685 rue King O., Sherbrooke. Réunion informelle suivie d'un buffet. Coût : 25 \$ membres, 30 \$ conjoints non membres. Réponse et paiement au bureau de la section avant le 9 déc. Info : 819-829-1403.

Déjeuners mensuels, à 9 h, le 2^e mardi de chaque mois (sauf déc.), au Rest. Eggsquis, 3143 boul. Portland, Sherbrooke.

QC60 OUTAOUAIS

16 déc. (vendredi), 16 h 30 : Souper des Fêtes au DoubleTree by Hilton, chemin Aylmer, Gatineau. Vous avez jusqu'au 5 déc. pour vous procurer un billet au coût de 50 \$ pour les membres et de 65 \$ pour les non-membres invités. Le banquet marquera le 25^e anniversaire de la constitution de la section issue de la répartition des membres de la section Ottawa-Hull (aujourd'hui les sections Ottawa et Outaouais).

Le site Web de notre section a un nouveau nom de domaine : www.anrf-outaouais.ca. L'adresse de courriel du secrétariat est désormais admin@anrf-outaouais.ca et les membres du CA de la section auront des adresses de courriel rattachées à ce nom de domaine. Les visiteurs du site Web pourront choisir de recevoir de l'information en français ou en anglais.

La section de l'Outaouais recherche des bénévoles pour rédiger les communications à nos membres, dont des bulletins de nouvelles et des rapports de section pour Sage. Nous cherchons aussi des bénévoles pour aider à

préparer les ateliers et les réunions à l'intention des membres sur des sujets intéressants les retraités et les aînés. Pour information, envoyez un courriel à admin@anrf-outaouais.ca ou appelez le secrétariat, à 819-776-4128.

QC61 MAURICIE

14 déc. à 11 h 45 : Dîner des Fêtes, suivi du spectacle de Claude Bolduc au District V (anciennement La Picarène), 717, boul. Thibeau, Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine)

11 janv. à 9 h : Déjeuner de la Nouvelle Année au restaurant Chez Auger, 493, 5^e Rue de la Pointe, Shawinigan.

8 févr. à 9 h : Déjeuner de la Saint-Valentin au restaurant Le Brunch, 4485, boul. Gene-H.-Kruiger, Trois-Rivières.

8 mars à 11 h 30 h : Déjeuner des placoteux, au restaurant Bravo L'Original, 303, 5^e Rue de la Pointe, Shawinigan.

Pour informations : Claude Rochette 819-694-4287

NOUVEAU-BRUNSWICK**NB62 FREDERICTON ET DISTRICT**

Nous travaillons à un plan de recrutement pour encourager les anciens et actuels employés fédéraux à devenir membres de l'ANRF. Le plan est élaboré par un petit comité et détaillera des approches efficaces et peu coûteuses pour communiquer avec ces employés et les anciens employés de la fonction publique fédérale, de l'armée et de la GRC dans la région de la section de Fredericton et district. Renseignement : Wayne Gunter au 472-3534 ou à wayne.gunter@ymail.com si vous avez les connaissances pour le faire et avez du temps à donner à un projet à court terme.

Un autre comité sera formé pour s'occuper de l'organisation d'événements pour la section. De temps à autre, un administrateur de la section doit démissionner en raison de circonstances imprévues, ce qui ouvre un poste que le conseil d'administration peut pourvoir pour le reste du mandat ou jusqu'à la prochaine AAM. Renseignements : Denise Blanchard au 506-357-8752 ou à fnsa2.fred@nb.aibn.com si l'une de ces initiatives vous intéresse.

NB64 SUD-EST DU NOUVEAU-BRUNSWICK

27 janv., 10 h : Assemblée des membres et assemblée annuelle à la filiale 6 de la Légion royale canadienne, 100, avenue des anciens combattants, Moncton. Les élections au conseil d'administration 2017 auront lieu, suivies d'un dîner. Billets : 506-855-8349.

24 févr., 10 h : Assemblée des membres à la filiale 6 de la Légion royale canadienne, 100, avenue des anciens combattants, Moncton. Conférencier du Tantramar Senior's College.

28 avr., 10 h : Assemblée des membres à la filiale 6 de la Légion royale canadienne, 100, avenue des anciens combattants, Moncton, suivie d'un dîner. Billets disponibles à l'assemblée de janvier ou au 506-855-8349.

5 juin : Banquet annuel au Four Points Sheraton. Coût : 15 \$ par membre, 45 \$ par non-membre. Billets disponibles à l'assemblée de janvier ou appelez au 506-855-8349 pour réserver des billets.

Visitez le site Web www.retraitesfederaux.ca, onglet « Sections », Sud-est du Nouveau-Brunswick pour vous garder au courant des activités de la section.

NB67 HAUT DE LA VALLÉE

2 mai, 10 h 30 : Assemblée du printemps au Centre Kin, route Centreville. Le dîner comprend une soupe avec des hors-d'œuvre et des desserts. Nous espérons que les membres vont se présenter pour siéger au conseil d'administration. Renseignements : Garth Brewer, président, à brehwhaha@xplornet.ca ou au 506-328-2541.

NOUVELLE-ÉCOSSE**NS71 SECTION DE LA RIVE-SUD**

26 janv., 11 h 30 : Assemblée (dîner d'hiver) des membres (soupe, sandwichs et desserts) à la caserne des pompiers Pleasantville, 1665, route 331. Accueil à 11 h 30, réunion à midi, dîner servi ensuite. Coût : 10 \$ par personne. Envoyez votre chèque à l'ANRF, au 450, rue Lahave, C. P. 17, app. 214, Bridgewater (N.-É.), B4V 4A3. Les chèques doivent être reçus d'ici le 19 janvier (aucun billet de repas disponible après cette date). Renseignements : Joanne Meisner au 902-530-2483. En cas de tempête le 26, l'assemblée aura lieu le 27 janvier.

20 avr., 11 h 30 : AAM à la caserne des pompiers Lunenburg, 25, rue Medway. Accueil à 11 h 30, réunion à midi, assemblée à midi, dîner de bœuf rôti et de desserts servi ensuite. Coût : 12 \$ par personne. Envoyez votre chèque à l'ANRF, au 450, rue Lahave, C. P. 17, app. 214, Bridgewater (N.-É.), B4V 4A3. Les chèques doivent être reçus d'ici le 13 avril (aucun billet de repas disponible après cette date). Nous encourageons les membres à participer, car il y aura des élections à quatre postes au conseil d'administration (administrateurs) ainsi qu'un vote sur les règlements de la section. Renseignements : Joanne Meisner au 902-530-2483.

Nous rappelons aux membres que la section a besoin de bénévoles pour demeurer active. Nous avons besoin de votre aide. Si vous aimeriez

donner quelques heures de votre temps, veuillez communiquer avec un membre du conseil d'administration.

NS73 CENTRE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

12 avr., 11 h 30 : Dîner du printemps, AAM et élections de la présidence et de la vice-présidence au Best Western Plus, 15, chemin Spectacle (Burnside), Dartmouth. Les billets sont au prix de 15 \$ et peuvent être achetés au bureau 503, 73, chemin Tacoma au plus tard le 5 avril. Le numéro de téléphone du bureau est le 902-463-1431.

Cette activité, avec tout détail supplémentaire, sera affichée sur la page Web du Centre de la Nouvelle-Écosse à retraitesfederaux.ca

NS75 OUEST DE LA VALLÉE

2 mai, 11 h 30 : Assemblée annuelle des membres à la salle Lions Kingston. Dîner à la dinde avec shortcake aux fraises et bar payant. Collette Tours, l'un de nos partenaires d'affinité, fera une courte présentation. Seulement 10 \$ par membre et 12 \$ par invité. Réservations : Bill ou Carolyn au 902-765-8590 ou à NAFR75@gmail.com au plus tard le 18 avril.

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

NL85 OUEST DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

24 janv., midi : Assemblée du conseil d'administration à la salle familiale Sobey's, 1, av. Mt. Bernard, Corner Brook.

14 mars, midi : Assemblée du conseil d'administration à la salle familiale Sobey's, 1, av. Mt. Bernard, Corner Brook.

26 avr., 12 h 30 : AAM à Jennifers, 45-50 Broadway, Corner Brook. Coût : 10 \$ par membre

7 juin, 12 h 30 : Assemblée des membres à l'hôtel Port Aux Basques, 2, route Grand Bay, Port aux Basques. Coût : 5 \$ par membre.

NL87 AVALON-BURIN

18 janv., 14 h à 16 h : Assemblée des membres à la Légion royale canadienne, 57, ch. Blackmarsh, St. John's. Les membres sont encouragés à apporter un don pour la banque alimentaire. Renseignements : Walter Combden au 709-834-3648 ou à wcombden@nl.rogers.com.

15 mars., 11 h à 16 h : AAM à la Légion royale canadienne, 57, ch. Blackmarsh, St. John's. Dîner servi. Les membres sont encouragés

à apporter un don pour la banque alimentaire. Renseignements : Walter Combden au 709-834-3648 ou à wcombden@nl.rogers.com.

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

PE82 CHARLOTTETOWN

21 févr., 14 h : Assemblée des membres au Farm Centre, 420, avenue University, Charlottetown. Conférencier à déterminer.

18 avr., 14 h : AAM et élections au Farm Centre, 420, avenue University, Charlottetown. Conférencier à déterminer.

PE83 SUMMERSIDE

5 déc., 14 h : Assemblée des membres de la section.

6 févr., 14 h : Assemblée des membres de la section.

3 avr., 14 h : Assemblée annuelle de la section.

Les assemblées ont lieu à la Légion Summerside, 340, rue Notre Dame.

Nous sommes à la recherche d'une vice-présidence et d'administrateurs. Renseignements : Cliff Poirier au 902-724-2302.

AVIS DE DÉCÈS

L'Association et ses 82 sections offrent leurs plus sincères condoléances à la famille, aux amis et aux autres proches des membres qui sont décédés récemment.

BC01 Centre de la vallée du Fraser

Daniel Norton
Ona Ziesman
Marilyn Taylor
Frank Bauer

BC09 Victoria-Fred Whitehouse

Pierre L. T. Boivin
Helen Bowack
J.M. Churchill
Audrey M. Duffy
John H. Dunkley
Lewis Rose Ferrier

Florence Lucy Green
Gordon Keith Harvey
Orville Derrick Holland
Mary Leslie Honer
Ruth A. Kobierski
Ron J. Mack
Augusta M. M. Markle
Gary M. Marshall
Barbara Joan Marykuca
Harvey L. Parsons
Allison Pippy
Wilton H. Sauder
Lena Stevens
Lloyd Glenn Turner
Doreen Mary Sutherland
D' Edward Robert Walker
Ernie Charles Wyatt
David Thomas Turnbull
Clinton A. Waggoner

BC12 Kamloops

Ernest Barry Dea
Martin Koppes
Donald L. Polsfot

BC14 Sidney et district

Beatrice Anderson
Virginia Clark
Douglas McLaughlin
Mary McLaughlin
Phillip Perry
Jean Thomas

BC15 Prince George

Ivy Gandolfo

Russell W. Wiggs

BC21 Kamloops

Ernest Barry Dea
Martin Koppes
Donald L. Polsfot

BC15 Prince George

Ivy Gandolfo

AB92 Lakeland

Daryl Sterling Dorcas

MB31 Winnipeg

James Almdal
Elizabeth Baziuk
Vernon Duke
Lorraine Gilbert

Charles Gittoes
Verna Howarth
Peter Leochko
Richard Lowry
D' John Mills
Leo O'Neill
Shirley H. Shasky
Verna Simpson
George Waite

ON33 Vallée de l'Algonquin

Percy Bradley
Yvonne Dickson
Damasse Gervais
Jack Gray
Gerald Hobbs
Victor Hollywood
Dennis Hyde
Roger Jarvis
John Logie
Lydia Mancini
Elizabeth Morin
Enard Nieman
Allan Pyatt

Ken Serdula
Lyall Smith
Melville Stewart
Merrill Warren
Geoffrey Wadham

ON39 Kitchener-Waterloo et district

John Gillies
Vern Stroud

ON46 Quintrent

Irvin Belrose
Charles Dumais
Arthur Hillier
Robert Larocque
Harold Roberts

ON56 Huron-Nord

Gord Grant
Ruth McPhee

NB64 Sud-est du Nouveau-Brunswick

Ronald L. Allain

Marie Bastian
Gordon Brown
David Falardeau
Mathew Ferris
J. Gerald Hachez
Cecil Hicks
Adeline Hutcheon
Stephen D. Hutchison
Bernard E. LeBlanc
Harold Lloyd
Ernest Reuben MacEachern
Ross Monk
Ralston Phinney

NB65 Saint John

Geraldine C. Barry
Eileen Corney
Gerald Goss
Foster Howe A.
J. K. Mullen
Edward Nurmi
Clayton H. Oicle
John Parry

Jessie Patterson
NS73 Centre de la Nouvelle-Écosse
Clyde Harold Spicer

NS80 Nova-Nord

Jean Ravenhill
NL85 Ouest de Terre-Neuve-et-Labrador
Sterling S. Alward

PE82 Charlottetown

Keith Anderson
Colin Westaway
Ralph Smith
Carl Vincent Baird
Vernon J. Murphy

PE83 Summerside

Don Doucette

Apprendre à connaître mes résidents est un privilège. Mon emploi est une source de bonheur.

**PETER, ADMINISTRATEUR
CHEZ CHARTWELL DEPUIS 2013.**

Chez Chartwell, nos employés vont au-delà des services offerts. Ils développent un rapport de bienveillance et d'empathie qui fait la différence pour nos résidents.

CHARTWELL.COM | 1-844-727-8679



Laissez-nous faire partie
de votre histoire

**Obtenez 50 %
de rabais sur
le 1^{er} mois
de loyer***

*Des conditions peuvent s'appliquer.
Cette offre est valide pour tout nouveau
bail signé par un membre de l'ANRF.



Assurance voyage MEDOC^{MD}

Ouvrez la voie à un monde de possibilités!

Profitez de la liberté de voyager sans soucis avec les garanties étendues de l'Assurance Voyage MEDOC^{MD} offerte par l'entremise de Johnson Insurance. Plus de 70 000 membres de l'Association bénéficient déjà des avantages suivants :

- > Garanties allant jusqu'à 12 000 \$ pour l'annulation, l'interruption et le retard de voyage
- > Protection offerte peu importe l'âge, l'état de santé ou les affections médicales antérieures*
- > Un seul achat annuel suffit pour couvrir un nombre illimité de voyages assurés par année d'assurance, d'une durée maximale de 40 jours chacun
- > Options de protection prolongée pour les voyages plus longs

Prenez soin de toujours voyager avec l'Assurance Voyage MEDOC^{MD}.

TARIFS EXCLUSIFS
POUR LES MEMBRES
D'UNE ASSOCIATION
PROFESSIONNELLE



Association nationale
des retraités fédéraux
**PARTENAIRE
PRIVILÉGIÉ**

JOHNSON 

ASSURANCES HABITATION+
AUTOMOBILE+VOYAGE

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou une soumission sans frais et sans obligation de votre part, rendez-vous au www.johnson.ca/retraitesfederaux ou

composez le
1-855-733-6815

Johnson Inc. (« Johnson ») est un intermédiaire d'assurance agréé. MEDOC^{MD} est une marque de commerce déposée de Johnson. L'assurance MEDOC^{MD} est souscrite principalement auprès de la Royal & Sun Alliance du Canada (« RSA ») et est administrée par Johnson. Propriété commune des sociétés Johnson et RSA. *Dans le cadre de l'option Santé Standard du Régime complémentaire, une clause de stabilité médicale de 90 jours s'applique aux affections médicales antérieures. D'autres restrictions peuvent s'appliquer. Les dispositions, les conditions, les restrictions et les exclusions qui s'appliquent aux garanties décrites sont précisées dans le libellé du contrat d'assurance, lequel prévaudra. 0128bF_16